

Conservatoire National des Arts et Métiers

Laboratoire Dicen-IDF (EA7339)

Ecole Doctorale Abbé-Grégoire (ED546)

**Document présenté en vue de l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches
en Sciences de l'Information et de la Communication par**

Claire Scopsi

Maitre de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication au Cnam Paris

Le 12 janvier 2021

Documentalité des collectes de mémoires

Identification d'un genre narratif, mémoriel, numérique et anthologique

Volume 2

Parcours scientifique autobiographique

Jury

Garant :

Manuel Zacklad, PTC En SIC (Cnam Paris)

Rapporteurs

Maurizio Ferraris Pr. de philosophie (Université de Turin)

Paul Rasse, Pr. en SIC (Université de Nice Sophia Antipolis)

Geneviève Vidal, MCF HDR en SIC (Université Sorbonne Paris Nord)

Examineurs

Henri Hudrisier, MCF-HDR en SIC émérite (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis)

Marta Severo, Pr. En SIC (Université Paris Nanterre)

Sommaire

Adresse au lecteur	4
1. Ma vie d'avant	5
2. Approche « par le bas » et méthode qualitative	19
3. L'analyse de l'immigration : du post-colonialisme à la « crise des migrants »	32
4. La documentalité de l'identité	47
5. Perspectives de recherche	55
6. Transmettre et partager	58
Curriculum Vitae scientifique	72
Table des matières	80

Adresse au lecteur

Je suis une vieille chercheuse. J'ai soutenu ma thèse à 39 ans et obtenu mon premier poste d'enseignante-chercheuse à 42, ans après plusieurs longues expériences professionnelles, auxquelles je me suis dédiée avec passion. Pour cet exercice d'analyse réflexive de carrière, la question s'est posée de la pertinence de ce parcours antérieur, dont la durée excède celle de mon engagement dans la recherche. Fallait-il vous l'imposer ? Quelques collègues m'ont dit que oui. Je suivrai donc leur avis en consacrant à ma « vie d'avant » une première partie qui ne comportera naturellement pas de références scientifiques.

Les parties 2 et 3 concernent mes activités scientifiques, que j'ordonne de façon thématique et non chronologique, car, curieusement, certains thèmes (comme celui des migrants) que je pensais refermer n'ont pas voulu mourir et m'ont accompagnée plus durablement que je ne l'envisageais, parallèlement à d'autres recherches. Je présenterai tout d'abord (partie 2), mon orientation méthodologique, car l'approche phénoménologique est un élément commun à tous mes travaux (je ne m'en étais pas aperçue avant d'entamer ce récit réflexif). La partie suivante présente mes recherches sur la construction des identités collectives par les TIC, dans leur dimension spatiale, c'est-à-dire les communications diasporiques, l'interculturalité et l'intégration. La partie suivante (chapitre 4) aborde l'axe temporel, avec le rôle du document numérique dans l'élaboration des mémoires collectives. Ce thème est également l'objet du mémoire original. La partie 5 donne un aperçu des projets dans lesquels je suis engagée pour les années à venir, et ceux que je voudrais lancer. Enfin la partie 6 retrace mon activité d'enseignante et de responsable de diplôme en documentation audiovisuelle, mes participations à l'animation de la discipline des sciences de l'information et de la communication (SIC), ainsi que mes actions auprès des professionnels de la gestion de l'information et de la connaissance. Ce dernier point est un aspect essentiel de ma vie d'enseignante-chercheuse, car les rencontres avec les chercheurs, iconographes et archivistes, la découverte de leurs pratiques et problématiques ont fortement interagi avec mes recherches.

J'espère que ces pages vous seront légères... et n'hésitez pas à sauter les passages ennuyeux.

1. Ma vie d'avant

Ce 1^{er} chapitre concentre pêle-mêle mes origines familiales, mes études et mes expériences professionnelles antérieures à ma vie scientifique. Les éléments rassemblés ici sont subjectifs et factuels et n'impliquent pas directement mes travaux académiques, cependant, dans une logique de « récit de vie », on pourra démêler de cette pelote compacte les fils de mes influences et y discerner les indices de certains choix scientifiques. Ce retour à « mes enfances », à 55 ans, m'a rappelé que la vie relève d'une économie durable et que des expériences de jeunesse oubliées se trouvent recyclées 30 ans plus tard dans un projet de recherche.

Racines

Je dois la vie aux conflits politiques du XX^{ème} siècle qui, en ébranlant et reconfigurant la carte des nations, ont poussé des individus que rien n'y prédestinait, à prendre la route, à se rencontrer et parfois à s'aimer. Mes racines sont, à parts presque égales, espagnoles, helvétiques et françaises. Ma grand-mère maternelle, Desamparados, naît dans une famille de petits artisans bronziers, trotskistes, de la région de Valencia. Mon grand-père maternel, Jules, dont je ne sais presque rien, appartient à une famille d'horlogers de la région de Genève. Desamparados et Jules n'auraient jamais eu connaissance l'un de l'autre, si un certain général Franco n'avait décidé de mettre fin au désordre utopique de la République espagnole. Jules, engagé dans les Brigades internationales, se retrouve donc en Espagne, où son fait d'armes le plus mémorable consiste à séduire, puis épouser, la jolie républicaine. La déroute républicaine de 1939, la crainte des représailles et les bombardements franquistes jettent, Desamparados, enceinte, et Jules sur le dernier bateau¹ en partance d'Alicante. Surchargé de réfugiés, et risquant le naufrage, le *Stanbrook*, devenu *boat people*, débarque ses passagers à Oran. Ma mère, Amparine y est née, dans le camp de rétention des réfugiés espagnols d'Orléansville.

¹ L'épopée du *Stanbrook*, dernier bateau à quitter l'Espagne en mars 1939, a fait l'objet de plusieurs récits historiques.

<http://retirada37.com/le-stanbrook-dernier-navire-de-refugies-espagnols-la-guerre-est-terminee/>

<https://viewfromlavila.com/2018/03/28/the-stanbrook-story-the-unlikely-british-heroes-of-alicantes-darkest-hour/>



Contrairement au camp de Rivesaltes, Orléansville ouvre ses portes au bout de quelques mois et les réfugiés sont libres de trouver leur place en Algérie. Pour Desamparados et Jules, c'est à Alger, où ils prennent la gérance d'un petit magasin de photos.

Mon père, Gérard, est issu d'une famille d'instituteurs ruraux du nord de la France, socialistes depuis plusieurs générations. Gérard et Amparine n'auraient jamais eu connaissance l'un de l'autre, sans la guerre d'indépendance algérienne qui conduit Gérard, jeune appelé du contingent, à Alger, où son fait d'armes le plus mémorable consiste à séduire, puis épouser, la belle Amparine qu'il ramène en métropole. Faut-il préciser qu'ils se sont rencontrés dans un congrès du parti trotskiste espagnol en exil ? Je suis donc née Française, ascendant trotskiste.

[Mes Apprentissages](#)

Élève studieuse, petite fille d'instituteurs du côté paternel, je suis destinée par mes grands-parents à devenir professeur de français « un beau métier pour une femme et qui laisse du temps pour élever ses enfants ». J'entame mes humanités à 12 ans, par l'étude du latin et du grec, moins pas intérêt pour l'histoire antique, que par goût des langues et de leurs structures morpho-syntaxiques. Enfant, l'étymologie me ravissait comme un conte de fées. Bachelière à 17 ans, je m'inscris en prépa au lycée Condorcet de Paris, où je comprends vite que je ne ferai pas une normalienne. Mes humanités prennent l'allure d'un malentendu : je rêve de platonisme, de marxisme et d'existentialisme. Nous étudions l'histoire des droites en France. Le professeur de lettres regrette que la Libération ait été si dure avec Brasillach « un si grand écrivain ». Je suis pour la première fois confrontée à une « certaine France », cultivée et influente, mais dont les codes me sont étrangers. Pire, je n'ai rien à lui dire. Je quitte Condorcet et m'inscris en lettres classiques à l'université de Nanterre.

Mes 4 années de maîtrise de lettres classiques se déroulent sans histoire dans une université de Nanterre redevenue (hélas) bien sage, quinze ans après les événements de 1968. N'y subsistent

que les graffitis d'époque. J'aurais passé l'agrégation de grammaire si je ne m'étais inscrite, par hasard, à l'Unité de Valeur de dramaturgie contemporaine de Michel Autran. Ce professeur, fin et totalement chauve, nous lit d'une voix suave les plus grands monologues claudéliens, et interprète merveilleusement, Prouhèze, Ysée et la jeune fille Violaine. Je consacre illico mon mémoire de maîtrise à la 4^e *Journée du Soulier de Satin*, (très) long² poème baroque, mystique et guerrier. Claudel était « in » dans les années 1980 : Antoine Vitez monte l'intégralité du « *Soulier* » dans la cour d'honneur du Palais des Papes en Avignon en 1987 et Manoel de Oliveira l'adapte au cinéma en 1984, un film de 7 heures, qui s'intègre dans sa tétralogie des amours frustrés.

Les années « Florent »

Parallèlement je joue les saltimbanques sur la Piazza Beaubourg. Avec mon partenaire nous proposons un numéro de « Juke Box poétique », 100 poèmes à la carte, que nous interprétons selon le choix du public ; j'y déclame Prévert, Bernard Dimey, et Callimaque traduit par Marguerite Yourcenar. Après la représentation nous « passons le chapeau » pour avoir de quoi dîner.

Aguigui Mouna, le clochard-philosophe, est mon premier fan et il m'emmène en tournée en Belgique. Mes amis sont les cracheurs



de têtes brûlées, de repris de justice et d'ex-enfants de l'assistance. Dans un séminaire organisé à Brangue par la famille Claudel, je rencontre le metteur en scène Maurice Attias, qui vient de monter l'Otage avec un certain succès. Il m'invite à rejoindre sa classe à l'École de l'acteur Florent. Je m'y précipite. À l'époque, et c'est encore le cas aujourd'hui, il y a deux grandes marches à franchir pour prétendre à une carrière d'actrice : réussir le concours de la « classe libre » de l'École Florent et réussir le concours du Conservatoire d'Art dramatique de Paris. Je décroche la classe libre

² L'interprétation complète du « Soulier » demande 8 heures, et la 4^e journée, à elle seule, presque 4 heures.

et deux années de cours gratuits s'ouvrent à moi ³: mes camarades sont Sandrine Kiberlain, Yvan Attal, José Garcia, la toute jeune Isabelle Carré, la talentueuse Emmanuelle Devos... J'y passe 5 années exaltantes, comme élève puis comme enseignante de dramaturgie. Ma spécialité est le *coaching* et la mise en scène et j'aide mes camarades à se préparer aux concours. Et, bien sûr, je monte la 4^e journée du *Soulier de Satin*. Je fais tous les métiers de la scène : je m'époumone dans les chœurs de Stevie Wonder et dans d'improbables pièces de musique contemporaine avec Louis Sclavis. J'ai le privilège, en audition devant Francis Huster au théâtre du Rond-Point, de donner la réplique à Monique Mélinand, compagne et actrice fétiche de Louis Jouvet, dans *Lorenzaccio* (« Que tu es belle Florence, mais que tu es triste »). Jean- Louis Barreau passe dans les couloirs... Ce sont des moments magiques, mais nos jeunes et talentueux professeurs souffrent d'un mal mystérieux. Leurs mains gonflent, leur visage se couvre de plaies. Ils meurent. Notre directeur François Florent installe un distributeur de préservatifs dans le hall du Théâtre-Ecole. Il rédige des lettres dans lesquelles il nous supplie de nous protéger. Ce sont les années Sida.

Mais je suis déjà une vieille débutante, car j'ai 23 ans, l'âge limite pour préparer le conservatoire et je n'ai donc droit qu'à un seul essai. Le jour de mon audition je ne suis pas mauvaise, je suis bien notée. Sandrine Kiberlain est meilleure, et on ne prend qu'une candidate par jour. Je ne serai donc pas actrice professionnelle. Ma carrière vivote ensuite entre *sit'com*⁴, films institutionnels et casting de pub pour lessives. On est trop loin de Claudel et je jette l'éponge à 25 ans avant de m'aigrir.

Vive le Cnam.

Heureusement, il y a le Cnam. C'est mon plan B depuis que j'ai effectué des boulots d'étudiante dans un centre de documentation d'un centre de promotion ouvrière d'EDF, où je découvre la formation professionnelle. Le métier de documentaliste me plaît, surtout l'analyse d'ouvrages de management et de communication. J'en réserve toujours quelques-uns et, en douce, je lis d'un œil, pour ainsi dire, pendant que j'indexe de l'autre. Je rêve d'apprendre l'informatique. Il y a bien un ATARI chez mes parents, mais c'est la chasse gardée de mon père et de mon frère. Personne ne songe à m'en expliquer le fonctionnement, et, à l'époque du « mode ligne », seuls les initiés manipulent les ordinateurs.

³ Chaque année François Florent sélectionne sur concours dix acteurs et dix actrices, sur des centaines de candidats, et leur offre la gratuité des cours.

⁴ Situation comique. L'ancêtre des séries.



Figure 1 Image diffusée via Twitter en 2019, à l'occasion des 80 ans du Cned

En revanche, j'ai une bonne pratique du Minitel, car parmi mes nombreux petits boulots, j'interviens dans un programme expérimental d'enseignement assisté par télématique du CNED⁵. Il s'agit de corriger des cours à distance de grammaire et d'orthographe, classiquement dispensés par livrets envoyés par la poste, et d'animer le groupe par télématique. J'ai des élèves dans toute la France, et je découvre que de vrais liens peuvent se créer avec une promotion, via ce réseau, pour peu que des *leaders d'opinion* se dégagent dans le groupe. Mes employeurs

me demandent de répondre aux questions du chercheur qui évalue ce projet. Rendez-vous est donné dans les locaux du CNDP⁶ ; le chercheur arrive atrocement en retard, ne s'excuse pas, enregistre l'entretien d'un air ennuyé et s'enfuit à peine le magnétophone éteint. Je n'ai pas retenu à l'époque le nom de ce malotru. C'est Jacques Perriault.

Mes collègues me recommandent l'INTD, et je passe le concours du titre professionnel d'ingénierie documentaire. Mes principaux professeurs sont Brigitte Guyot et Arlette Boulogne, assistées de nombreux enseignants professionnels. Je découvre les index, les bibliographies, les enjeux de l'information et surtout... l'informatique. Nous sommes en 1989 et, à l'INTD, on désosse les ordinateurs pour regarder les cartes électroniques et on paramètre les AUTOEXEC.BAT et les CONFIG.SYS⁷. Je passe des heures à manipuler des dizaines de grandes disquettes souples pour installer des logiciels de thesaurus, j'apprends à utiliser le logiciel Texto⁸ en mode commande, et bientôt les réseaux TRANSPAC, le kiosque haut palier et les supports microformes me deviennent familiers.

⁵ Centre National d'Enseignement à Distance.

⁶ Centre National de Documentation pédagogique.

⁷ Pour les plus jeunes : autoexec.bat et config.sys, sont deux fichiers de paramètres essentiels pour démarrer un PC avant l'existence de Windows.

⁸ Texto est un logiciel documentaire de la société Chemdata. C'est l'ancêtre du logiciel Cindoc, toujours sur le marché en 2020.

Enfin un métier !

La magie de l'INTD et du Cnam a transformé l'helléniste, claudélienne, artiste de rue, comédienne ratée en une documentaliste à peu près acceptable, et je suis recrutée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP).

L'équipement des bibliothèques de la CCIP

Dans le cadre de la fusion de deux Écoles de commerce (Négocia et l'EAP), j'assure le rapprochement des fonds des deux bibliothèques et leur saisie sous MINISIS, un logiciel de gestion de bibliothèque développé par une ONG canadienne. Il est encore en mode ligne, les interfaces utilisateurs sont en mode télématique, mais c'est un logiciel à la pointe de la modernité, car il assure à lui seul les tâches de gestion, de prêts de catalogage et de recherche. Dans un sous-sol trône le serveur, de la taille d'une grosse machine à laver. L'Operating System est MPEXL. Tous les soirs on lui donne à manger une grosse cassette *betacam* numérique et on saisit de mystérieuses lignes de code ; le matin on récupère les bandes de sauvegarde. Si le processus s'est mal passé, il faut s'acharner à redémarrer le programme bloqué pendant que tout le monde s'impatiente. Mes collègues refusent catégoriquement d'y toucher et je me porte volontaire. Je deviens donc la « responsable informatique » de la bibliothèque, c'est-à-dire que je dépanne et entretiens les matériels, rédige les guides d'utilisation, assure le contact avec la Direction de l'Organisation et de l'Informatique (DOI) de la CCIP et les fournisseurs de logiciels. Et dire qu'un an auparavant je n'avais encore jamais touché un ordinateur !

Parallèlement j'assure les tâches classiques d'une documentaliste dans l'enseignement supérieur :

- l'orientation et la recherche pour les lecteurs, qui sont : des étudiants de tous niveaux, des enseignants chercheurs, et des entrepreneurs en stage de formation à la création d'entreprise.
- le dépouillement et l'analyse de la presse économique sectorielle, pour alimenter la base de données du réseau Delphes. Cette tâche est assurée collaborativement par les documentalistes des services centraux de la CCIP, de HEC, de l'ESCP et notre site. Les données sont centralisées, consolidées puis reversées dans les bases locales.

Trois événements majeurs ont marqué les deux années que j'ai passées dans ce centre :

- l'arrivée de Windows et des environnements graphiques qui marquent la fin des documents rédigés à la main. L'ère de la bureautique commence.

- l'ouverture du Catalogue Collectif National de la Bibliothèque nationale sur Minitel. Une révolution pour le service aux étudiants et chercheurs. Auparavant, lorsqu'on ne pouvait satisfaire un lecteur avec nos maigres fonds, il fallait l'orienter vers un autre centre parisien, sans certitude qu'il y trouverait ce qu'il cherchait. Le réseau du CCF nous permet maintenant de localiser avec certitude le document recherché.

- les chercheurs sont une source d'information exceptionnelle. L'un deux, Olivier Badot, est *research fellow* en mercatique à Toronto. En 1993, de retour d'un séjour au Canada, il me parle d'un réseau extraordinaire qui permet de faire communiquer des PC, pour échanger des informations et des documents. Ce réseau s'appelle Internet. C'est très excitant : partager des catalogues, c'est bien, mais partager des documents, wouaouh !

Fin 1993, je rejoins la DOI (Direction de l'Organisation et de l'Informatique) des services centraux de la CCIP pour assurer l'informatisation d'une dizaine de « petites » bibliothèques (quelques milliers de documents) avec le logiciel Texto et chercher un nouveau logiciel pour le réseau des 4 « grandes » bibliothèques (quelques centaines de milliers de documents). Ce projet demande avant tout de la méthode. Il faut lancer l'appel d'offres, aider les centres à surmonter leurs différences pour faire le choix du même logiciel, planifier les migrations site par site, sans interrompre les activités, faire réaliser les programmes de transferts de données vers la base Delphes. Pour corser le tout, le réseau décide d'adopter la norme Unimarc⁹, il faut donc restructurer des centaines de milliers de données bibliographiques et contrôler la qualité de l'import.

⁹ Unimarc est un format MARC français. Les formats MARC (MAchine-Readable Cataloging) sont des schémas de métadonnées bibliographiques très structurés (des centaines de champs), permettant l'échange automatisé des notices bibliographiques entre bibliothèques. Il est maintenant généralisé dans les bibliothèques publiques.



À mon arrivée à la DOI¹⁰, je pense toujours à ce réseau internet dont on vient de me parler, et je repère la première conférence sur internet destinée au monde de l'entreprise. Je parviens également, en 1994, à suivre l'un des premiers stages d'initiation au langage HTML 01 dispensé par Stéphane Bortzmeyer¹¹ dans un grenier du Cnam. J'ai l'honneur de rédiger la première ligne

de HTML de la CCIP. Les images s'affichent très lentement ligne par ligne à la vitesse du modem et cela nous émerveille comme des enfants. Je participe ensuite au développement du premier site web de la CCIP, et je forme l'équipe directoriale à l'art du mail.

En trois ans, l'informatique documentaire connaît une révolution. À l'INTD j'ai appris ce qui était alors à la pointe : Transpac, la télématique, les banques de données et le langage DOS. Trois ans plus tard, il faut maîtriser le TCP/IP, Windows, les interfaces web et les messageries. Je mesure alors que je dois à Brigitte Guyot et à l'INTD le plus précieux des enseignements : apprendre à apprendre. J'applique leurs principes de veille-métier permanente : associations professionnelles, journaux spécialisés, premiers sites web (dont *Zdnet* fondé en 1991 par Ziff Davis), mailing-list *Biblio-fr*, salons et congrès, partenaires et fournisseurs sont mes sources d'information.

Le projet de migrations des bibliothèques dure 4 ans puis se stabilise. Je crains de m'ennuyer et envisage de quitter « la Chambre ». Mais auparavant je veux valider un vrai Bac + 5, car la certification INTD n'est pas diplômante. Je m'inscris en 1999 à l'université de Nanterre en DEA de Sciences de l'Information où je suis accueillie par Jacques Perriault. Les enseignements sont également dispensés par Jean Mouchon à Paris 10 et par Pierre Moeglin et Roger Bautier à Paris 13. Je suis à la recherche de sens : pendant 7 ans, j'ai couru d'innovation en innovation, et j'ai souvent dû argumenter auprès de salariés déroutés et hostiles à ces changements. Le volet technique est excitant, mais le volet social n'est pas pensé : les grands centres de bibliographie

¹⁰ Rappel : Direction de l'Organisation et de l'Informatique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Rapidement démantelée pour devenir une DIE (Direction de l'informatique et de l'Équipement). L'Organisation n'était pourtant pas de trop.

¹¹ Stéphane Bortzmeyer, aujourd'hui informaticien à l'Afnic, et expert en chiffrement numérique, était alors informaticien au Cnam.

sont menacés de disparition, depuis que les éditeurs publient le texte intégral des revues sur le web, et on abandonne des collaborateurs au bord de la route. Je ne suis pas toujours à l'aise de participer à cette fuite en avant. Gilbert Simondon, André Leroy-Gourhan, Patrice Flichy, Philippe Breton, Marshall McLuhan et bien sûr Jacques Perriault et sa « Logique de l'Usage » m'apportent des outils conceptuels pour considérer mon activité quotidienne.

Les applications documentaires de Radio France

Pendant que je tente de répondre à mes contradictions professionnelles, je suis recrutée au service informatique de Radio France pour prendre en main le domaine documentaire¹² et lui faire « passer l'an 2000 ». Comme mes nouveaux collègues, j'aurai 5 mois pour identifier, recenser, tester et « upgrader » des dizaines d'applications en danger de bug de l'an 2000. C'est très formateur.

Je passe rapidement sur les 8 années passées à Radio France, car elles ne constituent qu'un approfondissement des compétences acquises à la CCIP. La révolution du web a eu lieu, les décennies qui suivent n'en sont plus que la digestion. Les projets de la « Maison Ronde » ressemblent à ceux que j'ai menés à la Chambre, mais tout est « plus » : plus volumineux, plus cher, plus urgent, plus désordonné, plus conflictuel ; la moitié des applications documentaires est hors d'âge et l'autre, fraîchement migrée pour le passage de l'an 2000, n'est pas stabilisée. Je découvre la violence des rapports de force dans les entreprises de médias, et j'apprends à expliquer les pannes et justifier mes choix devant les représentants syndicaux. Je négocie ma place dans une direction technique virile (je partage un « open-space » avec 6 autres chefs de projet de sexe masculin) sous un management souvent brutal.

¹² Soit les bases de données et applications de la discothèque, de la documentation d'actualité, de la bibliothèque centrale, de la bibliothèque d'orchestre, de la documentation musicale, de la documentation des émissions, des prévisions d'actualités, sans oublier, les archives écrites, l'intranet du groupe et l'application pour la déclaration des temps de parole lors des campagnes électorales.



Figure 2 La « disco » de Radio France. Des millions de supports et de fichiers musicaux, qui m'ont souvent empêchée de dormir.

La numérisation des studios est en marche et s'accomplit au désespoir des techniciens, dépossédés de leurs prérogatives techniques. Les missions des documentalistes sont sans cesse menacées par le numérique. Je collabore avec la direction de documentation pour mettre en place des applications intranet qui décloisonnent les services et

donnent davantage de visibilité aux documentalistes. Nous mordons sur le territoire des journalistes en développant une application de « frigo », c'est-à-dire de rédaction anticipée de nécrologie, tâche dévolue traditionnellement aux journalistes stagiaires, mais parfaitement à la portée des documentalistes. Elle est inaugurée avec la mort de Claude Nougaro : sa nécrologie illustrée d'une sélection de sons est diffusée en moins de 10 minutes aux journalistes. Une performance.

Le numérique a aussi ses avantages. Je garde un souvenir particulier du projet RNTL¹³ *AudioSurf*¹⁴, mené de 2003 à 2006 avec le laboratoire LIMSI-Cnrs et les sociétés Vecsys et Sinequa. Il consiste à tester les performances de la reconnaissance vocale (*speech to text*) et de l'identification du locuteur sur les journaux quotidiens de France Inter et France Culture. Mon rôle consiste à faire circuler les fichiers de données sonores et textuelles entre les différents algorithmes. L'originalité du projet réside dans deux points :

- l'usage d'un logiciel sémantique permettant d'augmenter les performances de reconnaissance des phrases et la signalisation des entités nommées,
- les modalités d'apprentissage du logiciel (que l'on n'appelait pas encore *deep learning*) entraîné à l'aide des dépêches de l'AFP. Solution astucieuse qui évitait de devoir transcrire

¹³ Le Réseau National de recherche et d'innovation en Technologies Logicielles (RNTL) a été mis en place, fin 1999, par le ministère de la Recherche et le ministère de l'Industrie pour le financement de projets technologiques innovants.

¹⁴ Cailliau, F. de Loupy C. (2007). Aides à la navigation dans un corpus de transcriptions d'oral. TALN 07, Toulouse, France. p.143-152. hal-00159142. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00159142/document>

tous les sons puisqu'on retrouve les mêmes vocabulaires dans les dépêches et les sujets des journaux parlés.

Professionnellement, mon parcours à Radio France m'a permis de consolider mes méthodes de pilotage de projet, de gestion budgétaire, et surtout de management d'équipes, car je devais recruter et animer des équipes de développeurs (et de développeuses, j'y tenais). L'ambiance, assez hystérique, de la direction, ne m'a pas permis de développer des stratégies, mais plutôt des tactiques pour m'affranchir des décisions arbitraires et des coupes aveugles de budgets, en installant par exemple des logiciels libres dès le début des années 2000.

Les années 2000 à 2007 sont surtout l'occasion d'observer les transformations induites par la numérisation des médias :

- Transformation de l'environnement de travail : fin des "bobs" (bobinos) qui s'empilaient dans les couloirs par chariots entiers et dont le transfert d'un service à l'autre rythmait la vie quotidienne.
- Transformation des gestes et compétences : on ne monte plus le son aux ciseaux et à la colle, les « sondiers ¹⁵ » ne contrôlent plus le son à l'oreille, mais l'œil fixé sur les ondelettes de leur écran.
- Remise en question des frontières interprofessionnelles, si sensibles et codifiées dans l'audiovisuel public. Les journalistes sont invités à enregistrer, monter et mettre en ligne leurs « sujets », sans l'aide de techniciens. Les documentalistes sont redéployées dans les antennes pour « habiller » les podcasts et les enrichir de données textuelles et d'images.
- Mutation des modalités de diffusion. Les fréquences, ressources rares, farouchement convoitées par les radios, sont concurrencées par le *streaming* en ligne et les *podcasts*. Le *broadcast* n'est plus le modèle unique de diffusion et c'est l'identité du médium qui est en jeu¹⁶.
- Rapprochement des applications et ouverture des données. Il faut passer de « silos » étanches, c'est-à-dire de centaines d'applications dispersées et incompatibles, à un flux cohérent de données circulantes s'enrichissant au fur et à mesure de leur parcours au sein d'un *Digital Asset Management*.

¹⁵ Techniciens et ingénieurs du son

¹⁶ Qu'est-ce qu'une radio qui diffuse en asynchrone, sans transistor, un son associé à des images ? « La radio est morte, vive les radios. Il n'y aura plus demain un ou deux modèles radiophoniques, mais des dizaines de modes d'écoute de sons, de musiques et de paroles » affirmait Jean-Jacques Cheval (2008) à l'issue des travaux du colloque international « Quelles voix/voies pour le futur de la radio » du réseau IREN.

- Enfin, et ce n'est pas le moins préoccupant, mutation des usages des auditeurs, dont les postures et les temporalités d'écoutes s'adaptent aux nouvelles affordances techniques, et aux sollicitations de médias de plus en plus diversifiés.

Les collaborateurs, amoureux de leur métier, pleurent la perte de leur expertise, de leurs gestes, et de leur sens de la qualité.

C'est dans ce contexte que j'entre en thèse et décide de ne pas la consacrer à la radio. Je veux m'élargir l'esprit, me cultiver, et surtout, travailler en toute indépendance. Ce n'aurait pas été possible avec un sujet lié à la radio qui m'aurait obligée à rendre des comptes à ma direction.

Me voilà Thésarde.

Ce parcours de thèse s'est accompli en 4 ans, tout en assurant mes missions de cadre informatique à plein temps à Radio France. Je n'ai pas cherché de financement, n'ayant pas, à l'origine, le projet de devenir chercheuse et n'étant pas sûre de parvenir à terminer cette thèse. Il m'a donc fallu glisser mes travaux de recherche, mes expériences d'enseignement et la fréquentation du laboratoire dans les interstices d'une vie professionnelle exigeante. Heureusement la Réduction du Temps de Travail était votée. Il ne m'était possible ni de consacrer mes journées aux observations ni de m'éloigner de Paris. Impossible aussi de m'engager sur des projets, car je n'étais jamais sûre que Radio France me laisserait assez de disponibilité pour des travaux extra-professionnels.

À l'origine, mon projet de thèse¹⁷ ne porte pas sur les commerces d'immigrés¹⁸ ni sur le quartier de Château-Rouge à Paris. Dans la continuité de mon mémoire de DEA (*Les Très Petites Entreprises sont-elles prêtes pour l'intelligence économique ?*, 1999) qui reflète les problématiques que j'ai rencontrées à la CCIP, j'envisage d'étudier les modes d'information des petits commerçants et artisans du XVIII^e arrondissement de Paris, et notamment l'opportunité que représente le web pour leur développement. La lecture de Bernard Zarka (1987)¹⁹, me permet d'arrêter une méthode, le récit de vie professionnelle, qui aide à élucider les processus sociaux et contribue à rendre intelligibles les relations statistiques. Mais pour Zarka « on ne saurait ériger en *Méthode* cette manière d'approcher le réel » (1987,7). Zarka est sociologue et ne conçoit pas la méthode qualitative indépendamment de la méthode quantitative. Je découvre,

¹⁷ Représentations des TIC en milieu migrant: le cas des « boutiques de communication » de Château-Rouge, 2004 - Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 10-Nanterre, sous la direction de Jacques Perriault. <[tel-02540393v1](tel:02540393v1)>

¹⁸ Je reviendrai dans la partie 3 sur la thématique de la migration.

¹⁹ Zarka, Bernard, *Les artisans, gens de métier, gens de parole*, Paris, l'Harmattan, 1987

par la suite, que s'excuser de pratiquer les méthodes biographiques et le recueil de témoignages est un habitus scientifique pour les historiens et les sociologues, mais je tiens à la méthode qualitative, qui autorise, ou plutôt, se nourrit de l'empathie. Pour les anthropologues, en revanche, la méthode est légitime, car on ne peut mener d'études statistiques sur les peuples exotiques. La lecture de Marc Augé²⁰ me conforte dans cette voie d'une observation minutieuse d'un micro-territoire contemporain, appréhendé dans sa dimension rituelle et symbolique. Je serai donc anthropologue.

La première année de thèse me voit promener mon magnétophone (analogique) chez les commerçants et artisans du XVIII^e arrondissement sans discrimination d'origine ou de profession. Je recueille leurs récits de vie²¹, pour dégager leurs stratégies informationnelles, lorsqu'ils choisissent leur emplacement et surveillent leurs concurrents. Si les bricolages informationnels sont savoureux (j'apprends que fouiller les poubelles de ses voisins permet d'évaluer leur chiffre d'affaires), je n'observe quasiment pas d'usage de l'informatique, de l'internet ou du web au tout début des années 2000. Je m'oriente donc, vers une étude de non-usage des TIC.

Le hasard en décide autrement. Un jour de printemps 2001, je traverse le boulevard Barbès pour faire une course au marché Dejean, que je fréquente assez rarement. Là, je découvre l'inverse de mon hypothèse : parmi les commerces de denrées exotiques, des dizaines de boutiques, minuscules et délabrées, mais peintes de couleurs vives, proposent des services connectés. Mieux, chaque boutique des rues de cette zone, que l'on nomme Château-Rouge, propose des produits et services de communication à côté de son activité principale : coiffeur/cybercafé, boucher vendeur de cartes



téléphoniques... Tous ces commerces sont tenus par des immigrés tamoul, chinois, maghrébins, congolais, modous... Je comprends qu'à Château-Rouge, les boutiques portent la trace des pratiques intenses, innovantes et sophistiquées des technologies et des réseaux de communication des diverses communautés immigrées. Je consacre les 3 années suivantes à chercher pourquoi.

²⁰ Augé, Marc, Pour une anthropologie des mondes contemporains, Aubier, 1994,

²¹ Ces travaux ne sont pas retenus dans la thèse et n'ont pas été publiés.

À la fin de la thèse, les principales caractéristiques de mes recherches sont posées : l'approche biographique, l'observation des phénoménologies immigrées et la constitution de corpus par l'élaboration de traces audiovisuelles (enregistrement de la parole des témoins, et photographie)²². Je viens de montrer les prémisses de ma posture de chercheuse ? Je peux maintenant me lancer dans l'analyse de mon parcours scientifique. J'y développe en premier lieu, les raisons de mon approche phénoménologique. Puis je détaille l'environnement théorique de mon travail sur la communication des migrants selon deux axes : l'axe spatial (la diaspora) et plus rapidement l'axe temporel (la mémoire communautaire).

²² La thèse repose sur un corpus de 80 photographies de boutiques, cartographiées manuellement et catégorisées. Le jury de soutenance a souligné l'originalité de l'utilisation de l'image dans une recherche en info-com. Il est vrai qu'à l'époque, appareils photo et magnétophones n'étaient pas encore numériques.

2. Approche « par le bas » et méthode qualitative

Je souhaite commencer cette présentation de mon activité scientifique en revenant sur l'approche méthodologique qualitative que j'ai brièvement évoquée dans la partie 1. Cette pratique est en effet une constante de mes travaux. Je constate, au bout de vingt ans de vie scientifique, qu'elle constitue, bien plus que les thématiques de recherche abordées, la véritable ossature de mon travail. La réflexion sur ces méthodes, leur articulation avec l'évolution numérique et les questions épistémologiques qu'elles soulèvent, est devenue d'ailleurs un de mes thèmes de recherche.

Une analyse « par le bas »

Le terme « par le bas » a connu une certaine faveur à la fin des années 1990, pour désigner une forme de mondialisation, assez peu visible, faite de flux économiques, culturels ou politiques transnationaux reposant sur les relations interpersonnelles et communautaires des immigrés. En 1999, Alejandro Portes a conceptualisé cette notion sous le vocable de « mondialisation par le bas²³ ». Alain Tarrus²⁴ a montré, en 2002, comment les « néo-nomades » de l'économie mondiale souterraine alimentent des marchés transnationaux en marchandises détournées, récupérées, recyclées, en jouant sur la disparité des consommations et les différences de niveaux de vie des populations. Le terme a essaimé, notamment, dans le domaine politique, où la « démocratie par le bas » désigne les prises de paroles citoyennes²⁵. Il faut retenir de ce concept, encore non traduit en anglais, à la fois la notion d'*underground*, c'est-à-dire d'activité sinon illicite, tout au moins officieuse, et celle de « *bottom* » par opposition à « *up* » qui désigne les classes sociales populaires par opposition aux classes politiques, aux grandes entreprises, aux banques qui performant la mondialisation « par le haut ». Enfin il évoque la posture d'un chercheur, qui considère un terrain sans théorie préalable, puis, une fois l'étude empirique nourrie et ordonnée, en appelle aux théories susceptibles de lui donner du sens.

Je dois ce goût pour l'approche « par le bas », à Jacques Perriault. Je revois le geste qu'il ne manquait jamais d'effectuer en évoquant cette posture de recherche : ses mains jointes en calice

²³ Portes, A. (1999). La mondialisation par le bas. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 129(1), 15-25. <https://doi.org/10.3406/arss.1999.3300>

²⁴ Tarrus A. (2002) *La mondialisation par le bas : Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland.

²⁵ Blondiaux, L. (2000). La Démocratie Par le Bas : Prise de Parole et Délégation Dans les Conseils de Quartier du Vingtième Arrondissement de Paris. *Hermès*, 26, 323. <https://doi.org/10.4267/2042/14787>

s'élevaient vers le haut comme pour en faire ruisseler de l'eau. Ce geste était le plus souvent suivi d'un autre : il tapotait la table du plat des paumes, comme s'il y plaçait et y organisait des cartes. Cela voulait dire qu'il faut ensuite poser les données d'observation et en analyser les logiques, pour les classer en catégories. Un des ouvrages majeurs de Jacques, *La logique de l'usage*²⁶ procède de cette méthode. Car il ne s'agit pas, et il insistait particulièrement sur ce point, d'étudier l'usage des technologies, projet qui relève de la sociologie des usages, mais d'extraire *la logique* de l'usage, c'est-à-dire les rites, les mythes et les désenchantements récurrents que révèle l'observation attentive des pratiques des technologies par *les gens*. C'est cette induction qui fait du travail de Jacques Perriault, non une sociologie, mais une techno-ethnologie.

Cette posture a rencontré chez moi un trait de caractère qui est sans doute mon pire défaut de chercheuse : une méfiance instinctive et têtue de la « théorie qui marche à tous les coups » et que l'on conforte en convoquant un corpus situé. Le réel me semble toujours trop complexe pour être réduit à quelques grands principes fussent-ils les plus brillants du monde. L'approche « par le bas » a donc trouvé en moi une praticienne enthousiaste. Mes projets de recherche sont toujours initiés par une phase d'observation, non pour relever des indices permettant de mener l'enquête afin de résoudre une problématique prédéfinie, mais afin de déterminer *quelle problématique émerge du terrain*. Car la problématique préalable à l'enquête résulte du dispositif dans lequel est inséré le chercheur : sa classe sociale, les priorités de son laboratoire, les exigences de l'appel à projets. Elle émane de ceux « d'en haut », dont la bienveillance même demeure une bienveillance de classe. Pourquoi ne pas écouter la supplique muette du terrain qui nous conjure de considérer cet éléphant dont Confucius nous dit qu'il suffit, pour le faire disparaître, de ne pas le regarder²⁷ ?

²⁶ Perriault, J. (1989). *La logique de l'usage : Essai sur les machines à communiquer*. Flammarion.

²⁷ Car il y a vraiment une cécité de classe. Au début des années 2000, lorsque j'interroge l'animateur du seul Espace public numérique du quartier de la Goutte d'Or, et lui demande ce qu'il pense des équipements innovants des boutiques rues environnantes, il me répond avec surprise, qu'il n'y a pas d'équipements numériques dans le quartier. Plus tard, des maires m'ont assuré avoir instauré les premiers accès à l'internet dans des quartiers, alors que les commerçants étrangers y avaient lancé des services d'accès des années auparavant.

La phénoménologie sociale et ses inconvénients

Cet état d'esprit ne permet pas de convoquer de grand théoricien au préalable. Ce n'est que lorsque j'ai posé sur la table les données collectées, que j'en repère les appariements et les oppositions, les logiques et les contradictions, que je recherche les théories propres à éclairer les phénomènes observés. Ce parti pris, qui s'apparente à une phénoménologie sociale, me conduit à des défauts récurrents : un appel à une littérature scientifique variée, plutôt qu'à une inscription dans une lignée théorique bien identifiée et permanente (remarque formulée par Yves Winkin lors de ma soutenance de thèse), et un manque d'affirmation théorique (ce que Paul Rasse m'a signalé dans le mémoire original que j'ai composé pour l'obtention du diplôme d'HDR). Mes défauts persistent, sans doute parce que j'y tiens et qu'ils sont indissociables de la méthode choisie.

Alfred Schütz, dont je n'ai découvert la *phénoménologie sociale* que récemment, n'a pas été mon inspirateur, mais je reconnais dans ses affirmations une parenté avec mes préoccupations. Je lui laisse donc la parole pour expliquer tout d'abord, pourquoi les objets scientifiques doivent résulter d'une émergence du terrain (le « sens commun des hommes »), retravaillée au second degré par le chercheur à partir de ses observations :

« Les objets de pensée construits par le chercheur en sciences sociales afin de saisir la réalité sociale, doivent être fondés sur des objets de pensée construits par le sens commun des hommes vivant quotidiennement dans le monde social. De la sorte, les constructions des sciences sociales sont, pour ainsi dire, des constructions du second degré, c'est-à-dire des constructions de constructions faites par les acteurs sur la scène sociale, dont le chercheur doit observer le comportement et l'expliquer selon les règles procédurales de sa science²⁸ » (Schütz, 1954).

²⁸ A. Schütz, « Concept and Theory Formation in the Social Sciences », vol. 51, n°9 (Apr. 29, 1954), p. 257-273.

Une errance méthodologique dans les rues de Château-Rouge

L'observation des commerçants du 18^e arrondissement effectuée entre 1999 et 2003 illustre cette tension entre l'objet de pensée construit par le chercheur et l'objet issu du *sens commun*.

La première problématique sur laquelle je travaille alors est celle d'un non-usage des technologies de l'information par les très petites entreprises. Il s'agit d'observer des *résistances* ou de *braconnages* (selon Certeau²⁹) en s'inscrivant dans une sociologie des usages.

Par sérendipité, je me rends compte qu'en décentrant le regard sur un territoire voisin, j'observe au contraire de nombreux usages et propositions commerciales liés aux TIC. J'abandonne la problématique de départ. Au début des années 2000, et notamment pour le groupe de travail de Jacques Perriault au sein du CRIS/SERIES de Nanterre, la *fracture numérique* est une thématique importante. Pour Jacques, l'offre exceptionnelle de cybercafés à Château-Rouge s'explique par la pauvreté des riverains qui ne peuvent accéder à la téléphonie ou à l'internet personnel, ce serait donc une réponse à la fracture numérique sociale. Le fait que l'on observe le phénomène dans un quartier à forte population africaine évoque instinctivement la problématique à la fracture numérique nord-sud.

Quelques heures d'observation dans un cybercafé de Château-Rouge, montre que les clients sortent des cabines, avec un téléphone portable à la main. Ils ne sont pas sous-équipés. Au contraire les pratiques numériques dans les boutiques sont très innovantes, c'est le premier quartier connecté à *la voix sur IP* (visioconférence).

Après un an d'observation et d'entretiens, sans hypothèse ni problématique préalable, j'oriente la recherche vers la question émergente de la communication diasporique et du transfert d'un modèle d'usage des TIC du sud vers le nord. Cette problématique m'est dictée par les affirmations de mes témoins. Elle se nourrit, ensuite, des publications de Ajun Appadurai³⁰ (1996) ou d'Emmanuel MaMung³¹ (2000). Je rejoins le réseau international Africa'nti, dirigé par la géographe Annie Chéneau-Loquay³², où je rencontre des chercheurs africains et africanistes³³ qui témoignent de la spécificité du développement des TIC en Afrique. Cela nous permet d'identifier et de qualifier le rôle des immigrés dans les transferts de matériels et d'usages entre l'Afrique et l'occident.

En 2000, le terme de diaspora était controversé dans ce contexte et les travaux sur la communication des diasporas n'ont émergé qu'à partir de 2000³⁴. Le sujet n'était pas abordé dans le champ de l'information-communication. C'est la prise en compte phénoménologique du *sens commun* qui a permis de dégager cette problématique.

²⁹ Certeau, M. de. (1980). *L'invention du quotidien, Tome 1 : Arts de faire* (10^e-18^e éd.). Union générale d'éditions.

³⁰ Appadurai, A. (1996). *Modernity At Large : Cultural Dimensions of Globalization*. University of Minnesota Press.

³¹ Ma Mung, E. (2000). *La diaspora chinoise : Géographie d'une migration*. Éditions OPHRYS.

³² Chéneau-Loquay, A.. (2004). *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*. KARTHALA éditions.

³³ Citons notamment, outre Annie Chéneau-Loquay, Raphaël Ntamboué, Annie Lenoble, Alain Kiyindiou, Cheikh Moda Gueye ou Sylvestre Ouédraogo.

³⁴ Anteby-Yemini, L. (2002). Colloque : « 2000 ans de Diasporas ». *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 11, 58-61.

Tout l'enjeu de cette mise au second degré réside dans la capacité du chercheur à mesurer la différence entre la *réalité primordiale* de la vie vécue, et la réalité de son objet construit, qui résulte d'une *modélisation du monde social*. La réflexivité, qui est au cœur de la démarche, implique que le scientifique ait *pleine conscience* de l'artificialité de l'espace qu'il découpe par l'observation, et du rôle qu'il assigne aux sujets observés, lesquels n'existent plus, aux yeux du chercheur, que par ce rôle et deviennent ses *marionnettes* (selon le terme de Schütz). Le migrant connecté, la femme immigrée, le collecteur de mémoire, sont mes marionnettes, mais j'ai conscience qu'ils sont aussi autre chose. Le quartier de Château-Rouge (quelques rues parisiennes) les sites de diasporas ou les sites de mémoires (quelques pages sélectionnées arbitrairement parmi les milliards qui composent le web) sont mes espaces artificiels.

Des objets originaux : les invisibilités visibles

Quel que soit l'effort d'objectivité que livre le chercheur phénoménologue, il ne peut être absent de l'enquête. Lors de l'observation, certains objets se détachent et attirent l'attention plus que d'autres. Cela est dû à leurs caractéristiques propres, mais aussi au vécu du chercheur c'est-à-dire à sa propre subjectivité, et aux pressions sociales auquel il est confronté. J'entends notamment par *pressions sociales* les injonctions du milieu scientifique, les conventions disciplinaires ou les contraintes des appels à projets... Ce qui importe est de discerner les clés de cette subjectivité, et c'est l'objet de cette partie.

Un autre point commun de mon travail est le choix, plus ou moins volontaire, de porter le regard sur les *invisibilités visibles*. J'entends, par-là, des phénomènes qui sont là, bien présents au grand jour, tout en n'étant pas ou peu considérés scientifiquement. Les boutiques de téléphonie de Château-Rouge (les petits commerces sont très négligés par les études scientifiques), les communautés de logiciels libres pour bibliothèques (beaucoup moins étudiées que les communautés de logiciels plus largement développés comme *Linux* ou *Spip*), les femmes immigrées qui ne souffrent pas de détresse sociale ni de discrimination n'ont jamais fait l'objet d'appels d'offres, pas plus que les historiens amateurs. Les financements de la recherche par projet sont logiquement orientés vers la résolution des crises ou la compréhension des disruptions. Pourtant, la normalité a un rôle à jouer dans la science. En médecine on ne peut définir un organe malade que par comparaison avec un organe sain. Il n'est pas inutile de connaître les parcours des immigrés bien intégrés, si l'on veut comprendre les discriminations.

Ce choix de l'infra-ordinaire ne doit pas être vu comme une volonté de se démarquer outrageusement des travaux du champ. Il est plutôt, à l'origine, le résultat du sentiment d'illégitimité que tous les « thésards professionnels » ressentent à un moment donné.

Je suis devenue « jeune chercheuse » à un âge plus avancé qu'il n'est habituel, et après une carrière professionnelle assez longue, où je suis déjà considérée comme une « senior » et ma vision des TIC est déjà influencée par cette carrière. Je poursuis ma vie professionnelle à plein temps pendant les 4 années de thèse et quelques années au-delà (jusqu'au recrutement comme Maître de Conférences). Mon acculturation scientifique s'accomplit donc lentement et imparfaitement, et ce d'autant plus que mes études de lettres classiques, déjà lointaines, ne me sont pas d'un grand secours dans le champ de l'information. Cette impression de ne pas être dans le moule de la pensée scientifique, que je perçois souvent chez les jeunes « chercheurs professionnels » du laboratoire, m'a poursuivie longtemps. Parce que je crains, au début, de ne pas être à la hauteur, je ne veux pas m'essayer à des sujets abordés par des chercheurs plus légitimes et risquer des comparaisons défavorables. Puisque je me sens « à côté de la plaque », je commence par observer ce qu'il y a à côté de la plaque. Ce qu'il y a à côté, c'est l'infra-ordinaire.

Quelques problématiques posées par les objets infra-ordinaires.

Les objets infra-ordinaires ne sont pas des objets scientifiques comme les autres. Ils soulèvent quelques problématiques spécifiques, qu'il vaut mieux identifier au préalable.

La force évocatrice de l'objet scientifique

L'infra-ordinaire n'attire pas l'attention, est peu médiatisé, ne fait pas rêver. Or le monde scientifique n'est pas insensible au romanesque. Certains thèmes, on le constate lorsqu'on participe aux comités de rédaction des revues, sont plus « porteurs » que d'autres.

Ainsi, les journalistes sont plus étudiés que les documentalistes de presse (Leteinturier, 1994)³⁵, les capitaines d'industrie plus que les petits commerçants, et les réfugiés plus que les migrants économiques. Sans tomber dans l'opportunisme, la force évocatrice ne peut être négligée lorsqu'on choisit son sujet, si l'on veut attirer l'attention des comités scientifiques de revues, ou même simplement répondre à des appels à projets. Les stratégies informationnelles des petits commerçants du 18^e arrondissement (boulangers, épiciers, restaurateurs, patrons de laveries ou coiffeurs, que je recueille en 2000, ne soulèvent pas l'enthousiasme de la communauté

³⁵ Leteinturier-Laprise, C. (1994). Documentaliste, une profession en quête d'identité : Le cas des documents de presse [Thesis, Paris 2]. In [Http://www.theses.fr](http://www.theses.fr). <http://www.theses.fr/1994PA020046>.

scientifique. C'était pourtant un sujet utile, en tous cas à mes yeux d'ancienne documentaliste de la Chambre de Commerce de Paris. Lorsque je réoriente mon sujet sur les commerces ethniques de Château-Rouge, les réseaux scientifiques se sont ouverts. « Mes » boutiques de communication avaient un parfum d'exotisme, un air d'Afrique. C'étaient pourtant aussi des commerces parisiens.

Quand l'infra-ordinaire contredit la doxa : l'exemple des SIGB libres

Il arrive que détourner le regard des sujets dominants pour les poser sur un terrain moins étudié, conduise à contredire les théories généralement admises. Dans la première décennie du XXI^e siècle, les logiciels libres et leur modèle de développement collaboratif et communautaire ont été un sujet de recherche pluridisciplinaire un peu fantasmé. L'éthique des communautés Hacker³⁶, libertariennes, hippies et militantes, et la personnalité de Richard Stallman, concepteur des licences libres³⁷, exercent une séduction. En France, la philosophie libre est portée par le mouvement altermondialiste, qui la promeut dans une intention anti-capitaliste. La recherche française, souvent militante et proche du réseau d'éducation populaire *Framasoft*, met l'accent sur les notions de gratuité, de communautés a-hiérarchiques (le « bazar³⁸» d'Éric Raymond), et de *bien commun* logiciel. L'approche française est plutôt anthropologique : Didier Demazière, François Horn, Marc Zune se livrent à une ethnographie de la communauté *Spip*, et livrent des résultats originaux, sur la socialisation des contributeurs, leurs motivations, leurs modalités d'apprentissages et leurs processus de progression dans les cercles concentriques de la communauté³⁹. Plusieurs chercheurs⁴⁰ s'ancrent dans la théorie du don/contre-don de Marcel

³⁶ Himanen, P. (2001). *L'éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*. Exils.

³⁷ Stallman, R. M., et Gay, J. (2002). *Free software, free society: Selected essays* (1st. ed). Free Software Foundation.

³⁸ Raymond, E. (1998). *La cathédrale et le Bazar* <https://archive.framalibre.org/IMG/cathedrale-bazar.pdf>.

³⁹ Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2009). La socialisation dans les « communautés » de développement de logiciels libres. *Sociologie et sociétés*, 41(1), 217-238. <https://doi.org/10.7202/037914ar>

Zune, M., Demazière, D., & Horn, F. (2009). *Les développeurs de logiciels libres : Militants, bénévoles ou professionnels ?* <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:80935>

Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2007). Des relations de travail sans règles ? : L'énigme de la production des logiciels libres. *Sociétés contemporaines*, 66(2), 101. <https://doi.org/10.3917/soco.066.0101>

⁴⁰ Notamment, CORIS, M.(2007). La culture du don dans la modernité. Les communautés de logiciel libre. *Réseaux*, 2007/1, n° 140, pp. 161-191.

Mauss et défendent une vision du libre comme un réseau de communautés soudées par les dons/contre dons et susceptible de remettre en question l'économie marchande et l'argent. Quoique davantage étayée par les analyses de discours que par les observations de terrain, cette approche est très prégnante en France.

Je plonge dans le code des logiciels libres à partir de 2001, lorsque la Fédération des Utilisateurs de logiciels pour Bibliothèques (la Fulbi⁴¹), dont je suis secrétaire générale, me demande de développer son site web avec le logiciel *Spip*. Puis j'introduis des codes libres à Radio France pour de petites applications documentaires, faciles à faire évoluer et à déployer. Je découvre avec joie ce qu'on n'appelle pas encore les méthodes AGIL (développer peu à la fois et livrer souvent). Je côtoie alors les communautés de SIGB⁴² libres, notamment celle du logiciel *Koha*, dont les usagers ont constitué l'association *Kohala*, membre de la Fulbi. Je suis frappée par le discours enthousiaste et militant des bibliothécaires en charge des projets d'implémentation. Leurs choix, plus culturels et politiques que fonctionnels, engagent leurs institutions dans l'installation de logiciels encore rudimentaires et se lancent dans de lourds développements partagés que la comptabilité publique des universités ne facilite guère. Je reste une praticienne passionnée des logiciels libres, mais je sais que, pour répondre aux attentes des grandes entreprises, ils demandent une forte connaissance technique, une capacité à suivre en permanence les évolutions et une gestion rigoureuse pour cadrer les budgets. C'est pourquoi ce primat des discours utopiques sur l'approche pratique m'intrigue.

Avec la société *Doxulting*, un de mes partenaires à Radio France, je publie en 2007 un ouvrage⁴³ qui se veut à la fois un état des lieux des logiciels libres pour les professionnels de la documentation et des bibliothèques et un guide méthodologique pour l'implémentation des SIGB libres. L'ensemble se veut pédagogique et exhorte à la prudence et à l'auto-analyse. Ce ton mesuré tranche avec les discours utopistes des militants du libre. Nous y présentons une modélisation des structures de développement libres qui n'oppose pas les communautés libres

Bergquist, M., Ljungberg, J. (2001). The power of gifts: organizing social relationships in open source communities. *Info Systems J*, 11, (305-320). <<http://smg.media.mit.edu/classes/library/BergquistLjungberg.Gifts.pdf>> .

Studer, M. (2004). *Culture du don dans le logiciel libre*. <http://1libertaire.free.fr/DonLogicielLibre.html>.

⁴¹ Je développe ma collaboration avec la Fulbi dans la partie 6.

⁴² Système Intégré de Gestion de Bibliothèque. Logiciels prenant en charge toute la chaîne de traitement de collections et des lecteurs dans les bibliothèques.

SScopsi, C., Soual, L., et Ferraille, J.-F. (2007). *Mener un projet Open Source en bibliothèque, documentation et archives*. Cercle de la librairie.

aux éditeurs propriétaires, mais les place dans un *continuum* et fait apparaître ce que l'on observe en réalité : une hybridation des deux modèles.

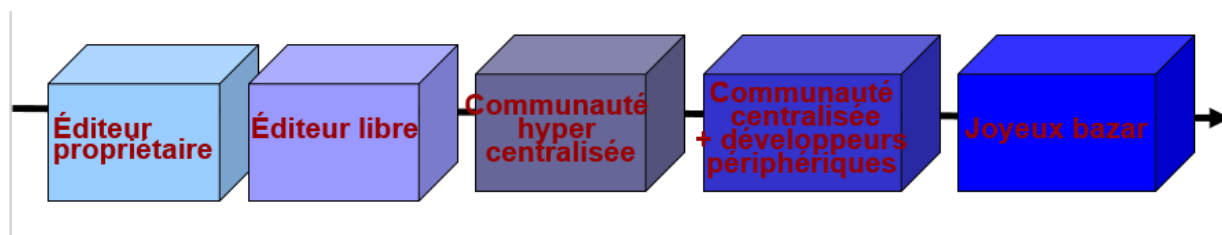


Figure 3 Catégorisation des organismes de développement de logiciels. Claire Scopsi

Cet ouvrage, bien diffusé, se prolonge par une activité de formation professionnelle au sein d'associations (ADBS⁴⁴), et du CNFPT⁴⁵ et me permet d'être invitée à présenter mon approche au *Symposium Koha* en 2010⁴⁶. Il m'ouvre les portes des éditeurs libres. Je fais désormais partie de l'écosystème du SIGB libre. Cela me permet d'effectuer une enquête auprès de bibliothèques qui implémentent des SIGB libres (notamment *le logiciel PMB*) et auprès des éditeurs libres des logiciels *Koha, PMB, Phraseanet, Nanook* ou *Open Flora*⁴⁷. J'interroge la notion du don dans leur activité et plus largement l'adéquation de leurs pratiques aux discours utopiques qu'ils promeuvent. Les données, collectées au cours des entretiens, montrent que le don n'est pas le modèle du SIGB libre, et qu'au contraire les éditeurs "libres" et les SSL⁴⁸ répugnent tout autant à intégrer un code exogène, qu'à partager leurs propres développements⁴⁹. Les « dons » des bibliothécaires se limitent à des actions de tests, de formation et de promotion du logiciel, ce qui

⁴⁴ Association des professionnels de l'information et de la documentation.

⁴⁵ Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

⁴⁶ 27-28 mai 2010 à la Médiathèque Ouest Provence <https://www.dailymotion.com/video/xdp34d>.

⁴⁷ Plusieurs articles et présentations en sont issus :

- Scopsi C.(2010) Les logiciels libres et open source dans les bibliothèques françaises. Fabrice Papy. *Évolutions sociotechniques des bibliothèques numériques*, Hermes-Lavoisier. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01967961>.
- SCOPSI, C. (2008 (b)) *Introduction des SIGB open source dans les bibliothèques françaises : nouveau paradigme ?* In « Traitements et pratiques documentaires. Vers un changement de paradigme ? » Actes de la deuxième conférence Document Numérique et Société, CNAM(Paris), Evelyne Broudoux, Ghislaine Chartron (Dir.).Paris ADBS.,pp. 51-71.
- Kembellec, G., et Sopsi C. (2012). Etude comparée de quatre logiciels de gestion de références bibliographiques libres ou gratuits. *arXiv preprint arXiv:1212.5442*. <http://arxiv.org/abs/1212.5442>

⁴⁸ Sociétés de Service en Logiciel libres, qui développent au sein des communautés.

⁴⁹ Cette donnée apparait dans les entretiens menés en 2011 auprès d'éditeurs de SIGB libres pour un article non publié « Organiser le don dans les communautés métier ».

diffère peu des activités des clubs d'utilisateurs de logiciels propriétaires. Au sein de certaines communautés, des conflits se nouent et certains participants, « confisquent » le code qu'ils ont développé⁵⁰. Les relations, plus excluantes qu'intégrantes, contrastent avec les discours angéliques des chercheurs français sur *l'éthos libre*. La réalité confirme plutôt les travaux internationaux, dans lesquels les licences libres relèvent d'une stratégie de développement de produit parmi d'autres. Selon la maturité de son logiciel, l'étendue du marché et ses parts de ce marché, l'éditeur choisira le dépôt de brevet et le secret industriel qui garantissent la vente du logiciel, ou le dépôt de marque et la libération du code (Economidès et Katsawakas, 2006 ; Bonaccorsi *et al.*, 2006)⁵¹. Quant à la communauté libre, elle côtoie les salariés de la structure éditoriale, et prend en charge les activités les plus risquées (l'innovation) ou les moins rentables (les tests, l'assistance de 1^{er} niveau, le maintien des logiciels en fin de courbe en S). Il s'agit d'une modalité parmi d'autres d'externalisation de la R&D (Harhoff *et al.*, 2003 ; Von Hippel 2002 et 2005)⁵². La spécificité de *l'éthos libre* réside dans le recours au *storytelling* et à l'utopie pour maintenir l'activité communautaire en l'absence de contrat écrit.

Cette lecture « économiste » du logiciel libre, en 2010, ne suscite pas un grand intérêt en France. Seuls quelques conservateurs de bibliothèques sont sensibles aux enjeux du marché des SIGB. D'un autre côté, le décryptage de l'hybridation des modèles libres et capitalistes, indispose à la fois les éditeurs libres, pour qui le discours éthique représente une valeur immatérielle considérable et les chercheurs français plus sensibles à la promesse d'une nouvelle économie basée sur le don, qu'à la morne réalité du terrain.

⁵⁰ Notamment au sein de la communauté Koha, où une telle confiscation du code par la SSLL américaine Liblime a conduit à un *fork* en 2009.

⁵¹ Economidès N., Katsamaka E. (2006). Two-Sided Competition of Proprietary vs. Open Source Technology Platforms and the Implications for the Software Industry, *Management Science*, Vol. 52, n° 7, pp. 1057–1071.

Bonaccorsi A., Rossi C. Giannangeli S. (2004) *Adaptive entry strategies under dominant standards. Hybrid business models in the Open Source software industry*, Working paper Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=519842>.

⁵² Harhoff D., Henkel J., Von Hippel, E. (2003). Profiting from voluntary information spillovers: How users benefit by freely revealing their innovations, *Research Policy*, Vol. 32, n° 10, pp. 1753–1769

Von Hippel E., Katz, R. (2002). Shifting Innovation to Users via Toolkits, *Management Science*, Vol. 48, N° 7, pp. 821-833

Von Hippel E., (2005) *Democratizing Innovation*, (en ligne) <http://web.mit.edu/evhippel/www/democ1.htm>

L'infra-ordinaire n'est pas dans les data

Le délaissement de certains objets infra-ordinaires par la recherche s'explique par leur invisibilité. Il est des phénomènes que l'on ne peut aborder que lentement et de façon inconmode, par une promenade attentive, alors que l'époque nous pousse à exploiter des fichiers de données de plus en plus volumineux. Je prendrai pour exemple les téléboutiques de Château-Rouge et les petites filles de femmes immigrées (le projet *Issu.e.s de femmes*).

Les boutiques de Château-Rouge, qui, en 2001, associent des activités traditionnelles (coiffure, boucherie, épicerie) et des produits et services de télécommunication, sont triplement invisibles. D'une part, leur activité n'existe pas dans les nomenclatures d'activités officielles (NAF ou NACE⁵³), car le concept de cybercafé n'y est pas encore intégré. Aucune nomenclature ni définition officielle ne permet de distinguer leur caractère « ethnique » (coiffeur « afro », marchand de wax, de produits alimentaires exotiques, ou de films « *Bollywood* »). Dans la NAF, on est coiffeur ou épicier, sans référence culturelle. Enfin, ce sont de très petites entreprises qui disposent de moins de 10 salariés (et souvent d'aucun). 4,5 millions d'entreprises françaises sur un total de 4,7 millions (en 2017) comptent moins de dix employés. Les études de l'INSEE, par exemple celles concernant les usages d'internet ou le commerce électronique dans les entreprises, ne présentent que les chiffres des entreprises de plus de 10 salariés. Cela s'explique par la nature même de l'enquête quantitative, car on ne peut constituer de panel représentatif gérable sur la tranche des moins de 10 salariés, trop volumineuse. On ne peut donc rien savoir du comportement de ces très petites entreprises en consultant les données de l'INSEE. Pour le connaître, il faut « aller y voir ».

Les femmes issues de l'immigration et elles-mêmes non migrantes posent d'une autre façon la question de l'absence de données. Avec l'association *les Jardins numériques*, en 2017, je propose, à la Dilcrah⁵⁴ et à la région Île-de-France, de recueillir les parcours de femmes immigrées de plusieurs origines ainsi que celui de leurs filles et petites filles, puis de présenter leurs témoignages sous forme d'une exposition en ligne, rendant compte de leur « intégration »⁵⁵.

⁵³ Nomenclature d'Activités Française, Nomenclature d'Activités de la Communauté Européenne.

⁵⁴ Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT.

⁵⁵ Dans le cadre du projet *Issu.e.s de femmes*. Un article et une communication dans un colloque international ont été produits :

Scopsi, C. (2018). Objets et discours dans le projet d'exposition virtuelle *Issu.e.s de femmes* : comment montrer l'intégration ? dans : *Objets et sujets de la migration dans l'espace médiatique : construction des discours et des*

S'intéresser à une lignée, permet d'interroger le concept de *génération ordinale* des familles d'immigrées selon l'expression d'Abdelmalek Sayad⁵⁶, notion qui transparait dans l'expression « immigré.e de deuxième ou troisième génération ». Cette approche suggère que, contrairement aux réalités géographiques (installation au-delà d'une frontière), et administratives (le statut d'immigré ne se transmet pas à la descendance), il y aurait une transmission culturelle et sociale de la migration sur plusieurs générations.

Mais les méthodes quantitatives ne nous aident pas à aborder la question du parcours familial. Les fichiers nationaux permettent d'identifier les immigrés, par leur nationalité présente ou passée, mais les filles et *a fortiori* les petites filles sont françaises et nées en France et ne se distinguent pas du reste de la population. Aucun fichier, aucune statistique n'est disponible. Il nous faut faire appel au bouche-à-oreille et « passer par les grands-mères » pour identifier les petites filles. L'analyse de la trajectoire familiale élaborée par Daniel Bertaux⁵⁷ propose de repérer les héritages immatériels familiaux, par exemple les savoir-faire, les connaissances ou les aptitudes, en s'appuyant sur des récits intergénérationnels. Nous avons donc adopté cette méthode qualitative pour repérer la trajectoire d'intégration et la circulation des valeurs de la migration (adaptation, cosmopolitisme) au sein des familles.

représentations. Colloque International Migrobject, 23 mai 2018 (vidéo : <https://hal.archives-ouvertes.fr/medihal-01820477v1>).

Scopsi, C. (2020). Valoriser en ligne les récits intergénérationnels sur l'intégration. Le projet Issue.s de femmes. *Actes du panel « Technologies de l'information et de la communication, migrations et interculturalité »*. Congrès international de l'ARIC, 17 -21 juin 2019, Genève (Suisse). (à paraître en 2020).

⁵⁶ Sayad, A. (1994). Le mode de génération des générations « immigrées ». *L'Homme et la société*, 111(1), 155-174. <https://doi.org/10.3406/homso.1994.3377>.

⁵⁷ Bertaux, D. et Bertaux-Wiame, I. (1988). Le patrimoine et sa lignée: transmissions et mobilité sociale sur cinq générations. *Life stories/Récits de vie, Elliott, B.*, (4), 8-25.

Contributions aux développements des méthodes qualitatives

Le choix de porter le regard sur l'infra-ordinaire a eu pour conséquence de renforcer mon intérêt pour les pratiques qualitatives : l'ethnométhodologie de l'école de Chicago, la flânerie parisienne de Walter Benjamin⁵⁸, les parcours de vie de Daniel Bertaux⁵⁹, les archives orales de Dominique Schnapper⁶⁰ ou Florence Descamps⁶¹ me sont devenus familiers et, peu à peu, ont nourri ma réflexion épistémologique et pédagogique.

Je suis accueillie en 2016 par l'association AFAS, qui rassemble les institutions patrimoniales, les chercheurs et les associations, collectant et conservant des mémoires et des archives orales. Sous la direction de Florence Descamps (EPHE) et de Véronique Ginouvès (Université d'Aix-Marseille), l'AFAS est le contact français de l'IOHA (*International Oral History Association*) et publie la revue *Sonorités*⁶² dont j'ai rejoint le comité de rédaction.

La même année je suis affiliée au COHDS (*Centre for Oral History and Digital Storytelling*)⁶³ de la *Concordia University* à Montréal, dont l'approche pluridisciplinaire est particulièrement stimulante. En 2017 je mène le projet *Passerelle de mémoires*, sur un financement SUSES de la région Île-de-France, et ouvre une plateforme numérique audiovisuelle de formation aux méthodes de collectes orales, destinée aux associations et particuliers⁶⁴. Cette plateforme se double d'un séminaire au Cnam, *fabrique de mémoires*, destiné aux chercheurs, archivistes et praticiens des collectes orales.

En 2019, je crée, au sein de la Licence professionnelle *Métiers de l'information : Archives, médiation et patrimoine* de l'INTD-Cnam, une UE de méthodologie des Archives orales.

⁵⁸ Benjamin, W. (1997). *Paris, capitale du XIXe siècle : Le Livre des passages* (3e éd.). Cerf.

⁵⁹ Bertaux, D., et Singly, F. de. (1997). *Les Récits de vie : Perspective ethnosociologique*. Nathan.
<http://medias.dunod.com/document/9782200601614/Feuilletage.pdf>.

⁶⁰ Hanet, D., & Aron-Schnapper, D. (1980). D'Hérodote au magnétophone : Sources orales et archives orales. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 35(1), 183-199. <https://doi.org/10.3406/ahess.1980.282620>

⁶¹ Descamps, F. (2005). *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*. Institut de la gestion publique et du développement économique.
<http://books.openedition.org/igpde/104>

⁶² <https://journals.openedition.org/afas/>

⁶³ Centre d'histoire orale et de récits numérisés.

⁶⁴ <https://passerelledememoires.fr/formation>

3. L'analyse de l'immigration : du post-colonialisme à la « crise des migrants »

De 2000 à aujourd'hui, l'immigration est restée mon sujet « de cœur ». Il m'a parfois fallu le délaissier en fonction des opportunités de projet ou des orientations de laboratoire, mais j'y suis toujours revenue. Durant ces années des événements multiples ont globalement modifié l'approche de l'autre, de la frontière et de ses franchissements. Les mots ont changé. Les termes des géographes, *émigrés* et *immigrés*, qui indiquent que le point de vue se place dans le pays de départ ou celui d'accueil, semblent avoir cédé la place à deux nouveaux termes. Le mot *réfugié* est lourd de connotations politiques, mais aussi de conditions restrictives, puisque seule une faible minorité des demandeurs d'asile obtient le statut de réfugié. Le mot *migrant* enferme l'individu dans un éternel entre deux, sans lui reconnaître d'appartenance territoriale. Ces deux mots se sont imposés dans les médias et les travaux de recherche. Et, comme mes collègues, je les utilise. J'essaierai d'utiliser dans ce texte, le terme d'*immigré(s)* pour souligner que je travaille sur la France et sur une de ses populations. En effet, mon approche anthropologique, le fait que mon premier travail a porté sur le « marché africain » de Château-Rouge (marché dont l'appellation vernaculaire est erronée, car il est composé de commerçants chinois, pakistanais, auvergnats ou bretons, tout autant qu'africains) et ma participation active au réseau *African'ti* m'ont, un temps, assimilée aux africanistes. Ce malentendu, qui m'a valu l'inconvénient de voir mes premières soumissions d'articles évaluées par de vrais anthropologues africanistes, a accentué mon sentiment d'illégitimité : je ne connais aucune langue africaine, je n'ai jamais fait de séjour et encore moins d'observations en Afrique, je n'ai de connaissance approfondie d'aucune tribu ni nation africaine. J'observe des territoires français, du point de vue et avec la culture d'une Française. Mon approche est multiethnique : j'observe toutes les populations du territoire que j'investis. Elle est transculturelle : je constitue des corpus d'étude (commerces ethniques, femmes immigrées, sites web de diaspora) en mêlant les origines géographiques et culturelles. Enfin, elle est info-communicationnelle, même si, l'étude des migrations étant marginale en Information-communication, je m'appuie sur des collaborations transdisciplinaires.

[Enjeux d'un point de vue info-communicationnel dans les études migratoires](#)

Je suis convaincue que les migrations d'aujourd'hui sont de moins en moins les émanations des anciennes politiques de l'époque colonialiste, mais résultent des moyens de communication, qui agissent à toutes les étapes du franchissement des frontières (avant, pendant et après). Placer le

médium, le réseau, et le flux au centre de la question migratoire permet de l'aborder comme une mobilité, en s'affranchissant des considérations géopolitiques, sociales ou compassionnelles. Or l'étude des mobilités vise à comprendre les déplacements corporels ou virtuels pour mieux les accompagner. Elle n'a pas pour objectif de les juger ou de les contraindre. Mieux, elle les considère comme une valeur permettant de développer des équipements et des services. La sociologie des mobilités se penche sur les déplacements quotidiens, saisonniers ou définitifs, motivés par le travail, les loisirs, les consommations et les évolutions sociales⁶⁵ et plus récemment la santé. Aucune de ces approches n'est antinomique de la migration. Pourtant, les sujets ne se rejoignent pas : il y a d'un côté les mobilités professionnelles internationales des expatriés du Nord, de l'autre l'immigration économique des migrants des Sud. Une mobilité par le haut et une migration par le bas. Les rapprochements entre les deux objets viennent des chercheurs en migration : Tarrius, que j'ai déjà évoqué, aborde les « trafics » transnationaux, comme des activités économiques en soi. C'est une piste que suit aussi Marie Antoinette Hily, dans ses travaux sur le « va-et-vient »⁶⁶ (1997), et les projets migratoires⁶⁷ (2010). Dana Diminescu, qui explore les connexions des migrants sous toutes leurs formes, revendique nettement une approche de la migration sous l'angle des mobilités, ce qui implique de considérer des individus, non pas subissant, mais agissant. Son point de vue, qui rejoint le mien, décrit des immigrés maîtres de leurs décisions, qui développent une « culture de la mobilité », une « culture du lien », et une « culture du contrôle »⁶⁸. La collaboration avec Dana Diminescu au sein du groupe de recherche *Tic-Migrations de la MSH Paris*, de 2004 à 2006, m'a permis d'affermir cette position, et de développer l'hypothèse qu'il existe une culture transversale propre à la migration. Cette culture vient se superposer, parfois se substituer à la culture d'origine. Elle se nourrit des expériences interculturelles et des besoins en dispositifs d'information et de communication liés

⁶⁵ Urry, J. (2000). *Sociology Beyond Societies : Mobilities for the Twenty-first Century*. Psychology Press. Bonnet, M., et Desjeux, D. (2000). *Les Territoires de la mobilité*. FeniXX.

⁶⁶ Charbit, Y., Hily, M.-A. et Poinard, M. (1997). *Le va-et-vient identitaire : Migrants portugais et villages d'origine*. INED.

⁶⁷ Moraldo, D., Dureau, F. et Hily, M.A. (2010). Les mondes de la mobilité. *Lectures*. <http://journals.openedition.org/lectures/995>.

⁶⁸ Diminescu, D. (2009). Chapitre 15—Le migrant dans un système global des mobilités. Dans *Les circulations transnationales* (p. 211-224). Armand Colin. <https://www.cairn.info/les-circulations-transnationales--9782200244606-page-211.htm>.

à la séparation et à la dispersion. Elle est commune à tous ceux qui se sont installés pour un temps, ou pour toujours, hors de leur pays.

Post-colonialisme et coopération nord-sud

Dans la décennie 1990, l'approche des migrations s'appuie sur les théories post-coloniales portées notamment par Stuart Hall⁶⁹ et Paul Gilroy⁷⁰. Elles consistent, après la période coloniale, à interpréter les relations nord-sud, le développement des pays du Sud, et les migrations, sous l'angle des survivances et conséquences des politiques colonialistes. Pour Hall, les identités caribéennes sont porteuses à la fois d'expériences et de racines communes, et de différences, liées à la façon dont les peuples ont historiquement négocié leur position à l'égard de leurs métropoles respectives. Gilroy réfléchit l'identité de *l'Atlantique noire* non comme un retour à l'ethnicité et aux traditions africaines, mais comme une hybridation, un métissage, une créolisation tournés vers la modernité. Sa vision de l'identité annonce la modernité *liquide* de Zygmunt Bauman⁷¹. En France, Abdelmalek Sayad influence les études sur les migrations, par ses concepts d'héritage culturel et de *double absence*. C'est à Sayad notamment à son travail sur les messages audio sur cassette que les immigrés envoient à leur famille dans les années 1980⁷², que je dois de m'être intéressée, non à ce qui passe dans le pays source de la migration, et non plus dans le pays d'arrivée, mais dans les deux et dans l'intervalle entre les deux. C'est-à-dire que mon attention se porte, alors, sur les flux de messages, de marchandises, de matériels, d'argent virtuel qui circulent entre le pays d'origine et le pays d'installation.

À la fin des années 1990, *l'héritage colonial* prend deux orientations dans les travaux français et ces deux courants sont représentés au laboratoire *Cris-Series* de Nanterre. La première orientation est héritée de la fin du colonialisme, de la coopération nord-sud et de l'aide au développement. Cette approche « par le haut » mobilise les agences gouvernementales, les organisations internationales et les grands groupes industriels. Anne-Marie Laulan, porte depuis 20 ans ces préoccupations⁷³ notamment au sein de l'UNESCO, et j'ai eu en 2016, l'honneur de

⁶⁹ Hall, S. (1990). Cultural Identity and Diaspora. In P. Williams et L. Christmas (éds.), *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory. A Reader* (Harvester-Wheatsheaf, p. 222-237).

⁷⁰ Gilroy, P. (1993). *The Black Atlantic : Modernity and Double Consciousness*. Harvard University Press.

⁷¹ Bauman, Z. (2010). *Liquid Modernity*. John Wiley & Sons.

⁷² Sayad, A. (1985). Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 59(1), p. 61-72.

⁷³ Citons parmi les contributions d'Anne Marie Laulan à la question de la coopération pour le développement :

contribuer sous son égide, à l'organisation de la journée *Défis et renouveau de la coopération économique* dans le cadre du cycle de séminaires *Nouvelles formes de coopération à l'ère du numérique*. Entre 2002 et 2005, j'ai aussi rencontré cette approche au sein du réseau *African'ti*⁷⁴, à une époque où le déploiement des câbles de communication sous-marins et le lancement de satellites de communication promettent à l'Afrique une croissance par la société de l'information. Les géographes et les acteurs du développement (l'Institut Panos, France Télécom ...) y côtoient les jeunes anthropologues et sociologues africains, plus amers, car échaudés par les *éléphants blancs*⁷⁵. Ces intellectuels africains prônent un *empowerment* technologique plus respectueux des spécificités sociales de leur continent. Deux chercheurs africains symbolisent ce débat : Jacques Bonjawo, manager chez Microsoft⁷⁶, soutient le projet de solidarité numérique du président Abdoulaye Wade ; Sylvestre Ouédraogo, fondateur de l'association burkinabée *Yam Pukri*, revendique une Afrique qui marche sur deux jambes : la tradition ET la modernité, l'ordinateur ET le djembé⁷⁷. J'avoue que le djembé m'attirait plus que Microsoft.



La seconde orientation est celle de la dénonciation de la fracture numérique nord-sud, et la recherche de solutions durables, techniques, cognitives ou réglementaires, adaptées aux conditions d'accès à la connaissance dans les pays du Sud. Le début des années 2000 est une période d'intense réflexion sur ces questions, par des chercheurs qui considèrent que l'occident a une responsabilité dans le sous-

équipement des Pays en Voie de Développement et doit y remédier. Le projet *Simputer* en Inde

Figure 4 Le Laptop de Negroponte.

propose, en 2004, un ordinateur portable simplifié pour les

(2004) Francophonie et mondialisation, *Hermès*, n°40, Paris, CNRS éditions.

(2004), *Peut-on aménager sans détruire ?* dans *La Gouvernance*, Unesco-Kartala.

(2008), *Francophonie et mondialisation, (les essentiels)*, Hermès.

(2016), *La coopération à l'ère numérique*, L'Harmattan

⁷⁴ Animé par la géographe Annie Chéneau-Loquay, de l'Université de Bordeaux.

⁷⁵ Dans le jargon de la coopération, les éléphants blancs désignent les grands projets technologiques ou urbanistiques, menés par l'occident en Afrique, dans le cadre de la coopération, et qui, inadaptés et trop coûteux, « pourrissent » dans le paysage sans être utilisés.

⁷⁶ Bonjawo, J. (2002) *Internet, une chance pour l'Afrique*, Karthala.

⁷⁷ Ouédraogo, S. (2003), *L'ordinateur et le djembé. Entre rêves et réalités*. L'Harmattan.

populations rurales. Le MIT développe en 2005 le programme *One Laptop per Child* fondé par Nicholas Negroponte pour concevoir un terminal portable, léger, autonome en énergie (rechargeable par manivelle) et peu onéreux, qui se veut adapté aux besoins des enfants africains. Ces projets seront sans lendemain⁷⁸. Il faut associer à cette approche les revendications, auprès des gouvernances internationales, pour qu'internet soit considéré comme un *bien commun*. Au laboratoire *Cris-Series* cette approche est soutenue par Michel Arnaud⁷⁹ et nous envisageons les accès publics à internet et les logiciels libres comme des opportunités pour la réduction de la fracture numérique nord-sud. Dans ces échanges, je soutiens que les cybercafés ethniques privés et les commerçants immigrés contribuent à la réduction de la fracture sociale numérique dans les centralités immigrées⁸⁰. Je collabore parallèlement à l'association OUI (Observatoire des Usages de l'Internet), fondée par Michel Elie⁸¹ où je défends le rôle des émigrés du Sud dans la réduction de la fracture numérique. Car les sites web des Pays en Voie de Développement sont alors développés par les informaticiens émigrés, qui se sont formés et résident en occident. Les *va-et vient* des émigrés alimentent les pays du Sud en matériels de téléphonie ou d'informatique d'occasion ou achetés à bas prix⁸². C'est dans ce contexte de débats très riche que je publie mes premiers articles⁸³ où j'identifie un modèle ethnique du développement des TIC, dans les centralités immigrées des grandes villes

⁷⁸ Et la téléphonie mobile, a fini par équiper les populations des Sud.

⁷⁹Arnaud, M. (2004). Démocratiser l'accès au savoir en ligne par les logiciels libres en Afrique : Une approche différente de la normalisation, in : Les fractures numériques Nord/Sud en question : Deuxième partie. *Netsuds*, 2, p.155-171.

⁸⁰ Scopsi, C. (2004) Sortir du modèle de la fracture numérique. L'apport de la diaspora. Actes du 13e colloque international du CREIS « Société de l'information, société du contrôle », *Terminal*, p. 159-168.

Scopsi, C. (2008). Les boutiques de communication à Château-Rouge (Paris) : une contribution privée à la réduction de la fracture numérique ? Dans *Maryvonne Holzem et Éric Trupin (dir.)*, *CiDE.11—Interactions et Usages autour du document numérique (Rouen 28-30 octobre 2008)*, Paris : EUROPIA Books.

<http://europiaproductions.free.fr/edition/livres/doc/Cide11.htm>

⁸¹ Michel Elie est un ingénieur français qui a participé à la conception de l'Arpanet à l'UCLA en 1969-1970. C'est aussi un militant des droits des immigrés.

⁸² Conférence « L'Internet : un média pour la solidarité et le dialogue nord-sud », 17e quinzaine tiers monde de Montpellier, l'Observatoire des Usages de l'Internet (OUI), 1^{er} décembre 2006.

⁸³ Scopsi, C., (2004). Représentation des TIC et multiterritorialité : Le cas des télé et cyber boutiques de Château-Rouge, à Paris. Dans, Annie Chéneau-Loquay (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, p.275–293.

Scopsi, C. (2003). Commerce ethnique et nouvelles technologies à Barbès : Émergence d'un nouveau commerce. *Sciences de la Société*, 59, p. 68–83.

occidentales. Ce modèle emprunte ses caractéristiques, notamment un financement privé, sans appui de l'État, et les accès collectifs, aux pays du Sud, tout en bénéficiant de la qualité des infrastructures des pays du Nord. Mais ce phénomène n'est que la forme observable d'une mutation plus profonde, liée aux communications.

La mondialisation par le bas

La principale limite de l'approche post-colonialiste, c'est qu'elle ne permet de penser l'immigration qu'en relation avec les anciens pays colonialistes. Non que cette relation soit inexistante, elle existe bien sûr (oh combien !), mais elle n'interdit pas qu'existent, par ailleurs, des relations autonomes entre populations du Sud. Pour simplifier, les penseurs occidentaux de l'immigration n'envisagent l'étranger que dans sa relation avec le pays d'accueil. Or les immigrés entretiennent des liens multiples avec leur pays d'origine, avec les pays qu'ils ont parcourus, avec les pays dans lesquels ils ont des relations familiales, amicales ou professionnelles, et avec les autres étrangers qu'ils côtoient dans les pays d'accueil. Le modèle point à point de la communication de la double absence, développé par Sayad, laisse la place aux multiples nœuds d'un réseau de flux, qui échappe à l'héritage colonialiste.

Mes observations dans les cybercafés de Château-Rouge commencent le 1^{er} septembre 2001. Dix jours plus tard, les attentats commandités par Ben Laden transforment la lecture du monde. Les ondes de choc se propagent. L'un des cybercafés où j'effectue des observations ferme en décembre : le terroriste Richard Reid y rédigeait ses mails. Britannique, de père jamaïcain, Richard Reid séjourne en Israël, en Égypte, en Turquie, aux Pays-Bas, puis à Bruxelles avant de s'installer cinq jours à Paris, dans le quartier de Château-Rouge, et d'y acheter une place dans un vol Paris-Miami. Il tente, sans y parvenir, d'y déclencher un explosif dissimulé dans sa chaussure. Grâce à lui, nous devons désormais nous déchausser pour passer les portillons de sécurité des aéroports. Ce modèle de réseau international, médié par les réseaux numériques, est la face noire de la mondialisation par le bas. Cette branche est malheureusement devenue essentielle pour la recherche et les travaux sur les usages des réseaux sociaux, du *Darknet*⁸⁴ et des vidéos par les extrémistes islamistes. C'est un courant qui ne cesse de se développer.

Mais il y a une face claire à la mondialisation par le bas : celle de la communication diasporique qui émerge dans les travaux internationaux à la fin des années 1990. Cette problématique, à la

⁸⁴ Réseau profond du net dont les communications ne peuvent être tracées.

fois politique et culturelle, se développe parallèlement au concept de *migrant connecté*⁸⁵, défendu par Dana Diminescu, qui concerne les relations médiées avec les proches, et aux études d'usages des TIC par les migrants.

Le terme *diaspora* fait débat, lorsque, dans une acception courante, il désigne les ressortissants d'un pays résidant à l'étranger. Son usage, en géographie ou en sociologie des migrations, est réservé à quelques peuples : le peuple juif, bien sûr qui est l'archétype d'une population dispersée, mais qui conserve durablement la conscience d'être une communauté et capable de construire une force économique ou politique sur cette seule conscience. Les Chinois ou les Grecs sont également considérés comme des diasporas⁸⁶. Stéphane Dufoix⁸⁷ qui a enquêté sur ce glissement sémantique, constate une émergence du terme dans la presse des années 1960 et 1970 et une intensification dans les années 1980, y compris dans les travaux scientifiques pour désigner, outre les Juifs, les Africains (diaspora noire, ou diaspora africaine), les Chinois et les Palestiniens. En 2002, le colloque *2000 ans de Diasporas*⁸⁸, s'ouvre aux « nouvelles diasporas » et consacre l'emploi du terme pour désigner tout type de population marquée par les mobilités transnationales. La publication des actes, en 2005, marque la fin des débats entre géographes et sociologues sur l'opportunité d'introduire un nouveau concept à côté de celui, géopolitique, de transnationalisme.

J'ai le sentiment que la diaspora est un concept éminemment communicationnel, ce qui explique que le terme se déploie dans le langage courant parallèlement à l'évolution du web. Une diaspora existe parce qu'elle se proclame comme telle dans des publications virtuelles ou traditionnelles, et ces publications, en retour, alimentent le sentiment d'une appartenance commune dans la communauté dispersée.

Pour comprendre le phénomène, j'entame un travail sur les productions médiatiques des communautés qui se revendiquent comme diasporiques. Je ne travaille pas sur une nationalité

⁸⁵ Pasquier, D., et Diminescu, D. (2010). *Les migrants connectés : T.I.C., mobilités et migrations*. Paris : Hermès.

⁸⁶ Bruneau, M. (2004) *Diasporas et Espaces Transnationaux*, Paris, Anthropos.

Ma Mung, E. (2000). *La Diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Paris, Ophrys.

⁸⁷ Dufoix, S. (2004). De « Diaspora » à « diasporas ». La dynamique d'un nom propre. Intervention à l'université de Paris I, <http://chs.univ-paris1.fr/Sem/Dufoix-paris1.pdf>.

Dufoix, S. (2005), Notion, concept ou slogan ? Qu'y a-t-il sous le terme "diaspora" ? », in Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière et Gabriel Sheffer (dir.), *Les diasporas : 2000 ans d'histoire*, Presses Universitaires de Rennes.

⁸⁸ Anteby-Yemini, Lisa, Colloque : « 2000 ans de Diasporas », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 2002, 58–61

ou une ethnicité particulières, mais toujours de façon transethnique, afin, comme je m'en suis déjà expliquée, de repérer les comportements communs, au-delà de spécificités culturelles. Je me heurte à une nouvelle forme d'invisibilité : l'invisibilité sémantique, dans les moteurs de recherche. Je recherche des sites web, réalisés par des migrants pour établir ou renforcer le lien entre leurs pairs dispersés. Or ces sites sont « étouffés », dans les moteurs de recherche, par les pages de commentaires, d'articles de presse ou d'articles scientifiques qui analysent le phénomène. Le terme « diaspora » provoque trop de bruit pour être opérant. Je dois donc user de bricolages méthodologiques en recherchant les marqueurs sémantiques de la migration. Ces marqueurs sont les termes qui, pour chaque communauté, renvoient à coup sûr des sites de migrants s'adressant à leurs pairs. La méthode s'avère fructueuse. Elle me permet de poser les sites web dans la continuité des journaux de migrants, étudiés par Isabelle Rigoni⁸⁹, et de définir *les sites web diasporiques* comme :

« des sites produits par des communautés transnationales depuis un des lieux de dispersion, s'organisant autour d'un ou de plusieurs éléments culturels partagés (langue, religion, appartenance ethnique), s'adressant explicitement aux membres de la communauté dispersés dans le monde par la migration et éventuellement à la population restée dans le homeland en contribuant à la conscience du lien identitaire, à son affirmation publique et à sa concrétisation par des actions de revendication, de représentation ou de développement économique et culturel au profit de ses membres. »⁹⁰.

Je collabore parallèlement au Groupe de recherche *TIC-Migrations* créé par Dana Diminescu à la MSH Paris. Ce groupe très stimulant, pluridisciplinaire, réfléchit aux usages des TIC par les migrants, et à la conservation des traces numériques de l'immigration. Il s'inquiète de voir les journaux et les lettres des immigrés remplacées par les mails et les pages web dont l'archivage, en 2005, est encore mal maîtrisé⁹¹. Le groupe conçoit le projet d'une mémoire électronique des migrations, en utilisant les outils en cours de développement à l'Ina pour le dépôt légal du web. Il s'agit d'élaborer des listes de références de sites de migrants, puis de parcourir leurs liens sortants pour repérer les sites avec lesquels ils interagissent. Je participe ainsi à la préfiguration

⁸⁹ Rigoni, I. (2010). Éditorial. Les médias des minorités ethniques. Représenter l'identité collective sur la scène publique. *Revue européenne des migrations internationales*, 26(1), p.7-16.

⁹⁰ Scopsi, C. (2009). Les sites web diasporiques : Un nouveau genre médiatique? *tic&société*, 3(1-2). <https://journals.openedition.org/ticetsociete/640?lang=en> (paragr.35)

⁹¹ Diminescu D. et alii (2005) Archiver le web sur les migrations. Quelles approches techniques et scientifiques ? in Les documents numériques : méthodologie d'archivage, *Migrance*, n°23, p. 72-93.

du projet ANR *e-diaspora*⁹², qui, malgré son nom, n'est pas un projet sur les diasporas, mais un travail de cartographie des réseaux de web liés aux migrations. Il est remarquable par son ampleur (70 chercheurs y participent) et par son utilisation, inédite dans les études sur les migrations, du logiciel *Gerphi*. Je ne participe pas à *e-diaspora*, car mes corpus de sites diasporiques sont transethniques et communiquent peu entre eux. Ils ne permettent pas aux robots de l'Ina de naviguer entre les sites. Les corpus ethnocentrés se prêtent bien mieux au procédé.

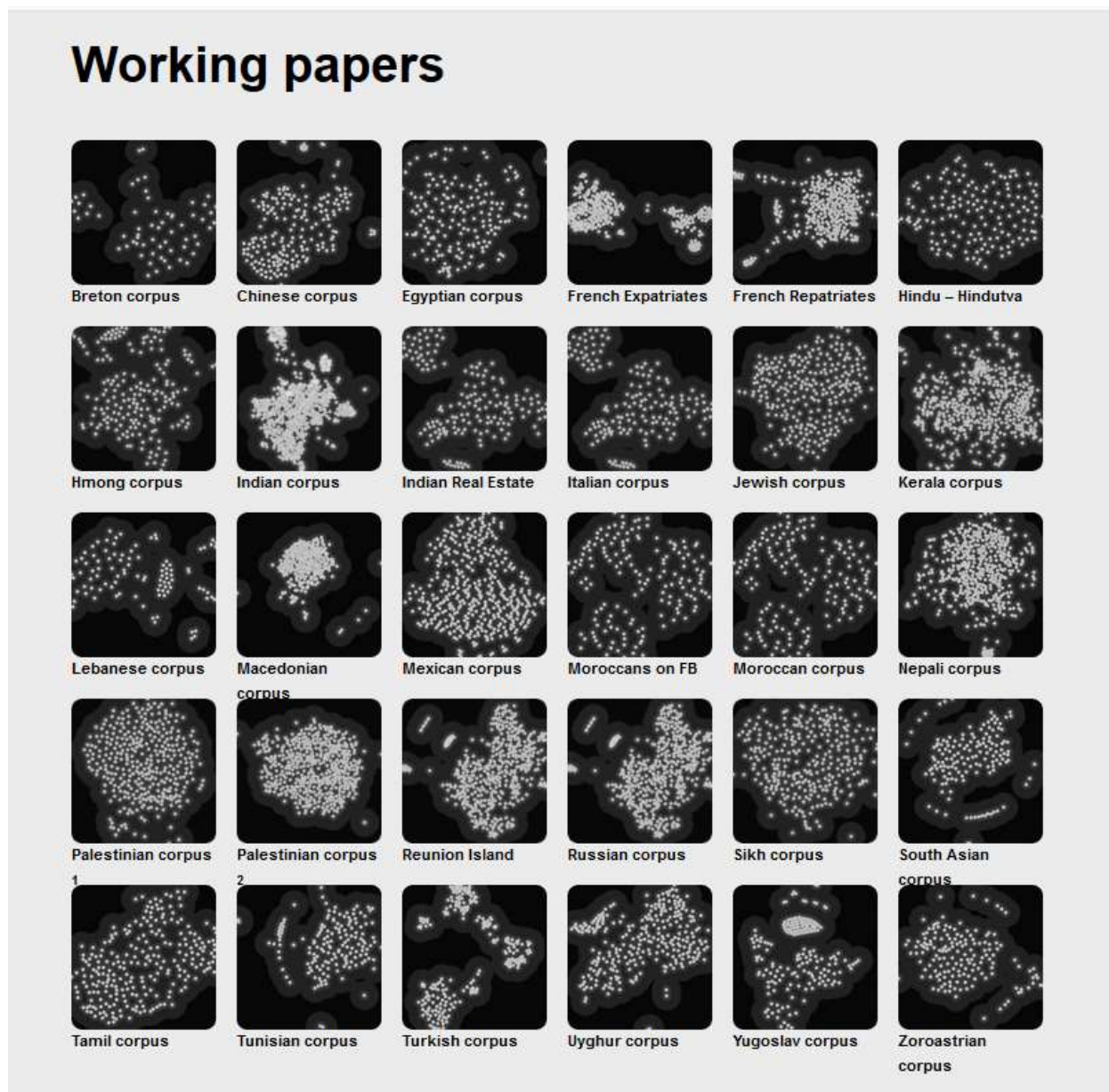


Figure 5 les graphes du projet *e-diaspora*

⁹² Voir le site du projet : <http://www.e-diasporas.fr>

Depuis 2017, trois collaborations récentes à des réseaux internationaux⁹³, m'ont offert l'opportunité de revenir à la question des diasporas. Deux articles ont été produits. L'un co-rédigé avec Asmaa Azizi (université Paris 13), experte des blogs politiques de la diaspora marocaine, formalise la méthode de « braconnages » que nous avons développée pour constituer des corpus adaptés à la net-ethnographie des migrations⁹⁴. L'autre⁹⁵ s'appuie sur un corpus de 258 articles scientifiques consacrés au champs des *diasporas studies*. Il montre que ce champ est à la fois pléthorique (ces articles ne représentent qu'une infime minorité des productions scientifiques depuis 1996), et assez peu conceptuel. La quasi-totalité des articles est ethno centrée, et relève soit de l'analyse des pratiques communicationnelles des migrants, soit de l'analyse de l'investissement d'un espace public en ligne par une communauté transnationale donnée. La recherche sur la diaspora en tant que *phénomène*, ses dynamiques, ses relations avec les media et les réseaux sociaux, est assez peu présente. Les approches méthodologiques sont inexistantes et les comparaisons trans-ethniques restent rares. Après les débats du début des années 2000, la diaspora apparaît moins comme un objet de recherche en soi, que comme un mot-clé appliqué à une multitude d'observations, répétées de communauté en communauté, et présentant peu de variations de résultats. Je rejoins donc Tristan Mattelard, lorsqu'il « règle son compte » à la littérature sur les diasporas, en relevant les limites théoriques du terme qui englobe des réalités très différentes (en effet, quel est le point commun entre la *diaspora afro-américaine*, politiquement construite sur des revendications politiques à l'égard d'un passé colonial et esclavagiste, et les émigrés d'un village des Comores, qui unissent leurs forces pour financer la construction d'une école ?). L'approche ethno-centrée des diasporas, en mettant l'accent sur la relation avec la culture d'origine, masque aussi la réalité d'une multi-appartenance, qui se négocie tout autant avec la culture d'accueil. Tristan Mattelard déplore que la posture tend « à trop mettre l'accent sur les liens transnationaux avec le pays d'origine, au détriment d'autres

⁹³ Il s'agit :

- du réseau sud-américain du *Forum de Migrações* créé par Mohammed ElHajji, de l'université Fédérale de Rio de Janeiro, spécialiste des minorités et des diasporas
- du réseau transfrontalier franco-allemand développé par Carsten Wilhelm de l'université de Haute Alsace à Mulhouse dans le cadre du programme CUMEN (Culture des Médias Numériques),
- de l'Association Internationale pour la Recherche Interculturelle (ARIC).

⁹⁴ Azizi, A. et Scopsi, C. (2020). Méthodologies de repérage des sites web d'immigrés. Quel apport des études linguistiques. dans : *Congrès international de l'ARIC, 17-21 juin 2019, Genève (Suisse), Actes du panel* (en cours de publication 2020).

⁹⁵ Scopsi, C. et Azizi, A. (2017). Éléments d'épistémologie pour l'analyse des sites web de migrants en diaspora, à paraître dans les actes du IXe FÓRUM DE MIGRAÇÕES / MIGRATIC 2017, 16-20 octobre 2017, Rio de Janeiro (Brésil)

*formes d'interactions médiatisées se déployant à d'autres échelles.*⁹⁶ ». Enfin, je reste, comme lui, perplexe devant la référence répétée au concept de *communauté imaginée* de Benedict Anderson⁹⁷ par les *diaspora studies*. La communauté d'Anderson, désigne la nation élargie de la période coloniale, fondée sur les lois, les institutions et les documents. On est bien loin des communautés informelles inter-agissantes sur les réseaux. Certes les deux portent une composante d'imaginaire. Mais n'est-ce pas le cas de toute communauté⁹⁸ ?

À la fin de la deuxième décennie du XXI^e siècle, en raison de ces faiblesses conceptuelles, le concept de diaspora s'essouffle et perd sa capacité à proposer un cadre théorique susceptible d'éclairer les formes actuelles d'intégrations sociales, économiques et politiques des migrants. Elle nous oblige à reconsidérer les catégories de pensée des phénomènes contemporains.

La « crise des migrants »

Les études sur les migrations sont sensibles à l'actualité. Les attentats américains du 11 septembre 2001, et les multiples attentats qui ont suivi dans le monde, et notamment, pour les français, ceux du Bataclan ou de Nice, ont modifié le regard porté sur les étrangers, et conduit à des politiques de contrôle et de restriction des migrations internationales. La rareté des visas incite de plus en plus les individus fuyant les guerres, la misère ou simplement en quête de meilleures conditions de vie, à tenter des migrations illégales, sous la conduite de passeurs. Les accords internationaux de contrôles des frontières, bloquent la progression des migrants dans des points stratégiques : « jungle » de Calais, quartiers Nord de Paris, ports méditerranéen de Lampedusa, ou de Malte, enclave espagnole de Ceuta au Maroc... L'immigration dessine une nouvelle géographie de la détresse.

⁹⁶ Mattelart, T. (2019). Les pratiques médiatiques et communicationnelles au sein des foyers issus de l'immigration, entre le local et le transnational. Retour sur une enquête. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 17, Article 17. <https://doi.org/10.4000/rfsic.6613>

⁹⁷ Anderson, B. (2002). *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. La Découverte/Poche.

Pourquoi si peu de chercheurs en sciences de l'information, dans le champ des études migratoires ?

Les références que j'ai avancées sont pluridisciplinaires : géographes, sociologues, anthropologues et historiens m'ont accompagnée dans ma recherche sur l'identité en mobilité. Pourquoi si peu de chercheurs en sciences de l'information sur un sujet d'une telle importance ?

Nous sommes assez peu nombreux, dans la discipline, à nous consacrer avec régularité à la thématique des migrants : Tristan Mattelard, Khaled Zouari et Éric Agbessi à Clermont, Abdel Benchenna et Asmaa Azizi à Villetanneuse, Carsten Willehm à Mulhouse sont les collègues avec lesquels je collabore le plus souvent⁹⁹. J'ai, par ailleurs, toujours beaucoup d'intérêt pour les travaux d'Alain Kiyindou à la chaire Unesco *Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement* de Bordeaux, dont certaines thématiques peuvent croiser celles des migrations. Pour rompre cette dispersion, j'ai proposé, en 2018, à Gino Gramaccia, rédacteur en chef de la *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, de consacrer un dossier à l'inscription des Sciences de l'information et de la communication dans les études sur les migrations. L'objectif était, d'une part, de fusionner plusieurs réseaux en invitant Carsten Wilehm (Université de Haute Alsace), rencontré à la SFSIC et Khaled Zouari organisateur du colloque *Migra'tic* (Université Clermont Auvergne) à co-coordonner ce dossier. D'autre part, nous souhaitons, à cette occasion, identifier les collègues en SIC intéressés par la thématique des migrants, afin d'envisager une coordination plus formelle sous forme d'un groupe de recherche. Enfin, l'appel que nous avons rédigé, invitait à réfléchir à l'apport des concepts propres aux SIC au débat migratoire.

L'appel a été fructueux puisque le numéro, publié toute fin 2019¹⁰⁰, rassemble 17 contributions internationales dont un nombre important de contributions de collègues d'Amérique du Sud. Il

⁹⁹ J'ai co-écrit plusieurs articles avec Asmaa Azizi, et je collabore avec Abdel Benchenna au sein du comité éditorial de la *Revue Tic&Société*. J'ai collaboré en 2019 au projet *Les Voilées* mené par Khaled Zouari et l'équipe du laboratoire Communication et Société de Clermont-Ferrand ; nous avons, dans ce cadre, co-organisé le colloque « Colloque international pluridisciplinaire : "Traverser, transmettre et communiquer : les franchissements temporels et spatiaux des migrations" en novembre 2019. Enfin j'ai participé à plusieurs séminaires du projet CUMEN, sur l'interculturalité numérique avec Carsten Wilhelm.

¹⁰⁰ Scopsi, C., Whilelm, C., et Zouari, K. (2019). *Migrants et migrations en SIC*. *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication* (RFSIC). <https://doi.org/10.4000/rfsic.6101>.

apporte aussi son lot de déceptions : malgré plusieurs soumissions africaines, aucune n'a trouvé grâce aux yeux du comité scientifique. Les règles d'évaluation de plus en plus exigeantes, sont défavorables à nos collègues africains, qui n'adoptent pas toujours les méthodes américaines de présentations de leurs travaux. C'est regrettable : la recherche sur les migrations peut-elle se passer des points de vue africains ?

Si une grande partie des articles émane de chercheurs en sociologie, anthropologie et psychologie (pour l'angle interculturel), plusieurs contributions ont montré les préoccupations de nos collègues des SIC. L'angle *migrant connecté* est toujours très présent, mais il évolue, car le répertoire média des immigrés se diversifie à l'extrême. Les travaux discutent davantage la théorie de la *double appartenance* de Dana Diminescu en montrant aussi les inconvénients de cette communication multi-territoriale (Evelyne Barthou, Tristan Mattelart), ou en mesurant l'influence des usages communicationnels et des pratiques culturelles en ligne (la musique notamment), sur le degré d'intégration sociale et les processus d'interculturalisation (Liane Rothenberger *et al.*, Elaine Costa-Fernandez). Les approches critiques des médias sont très présentes, car le traitement médiatique de la « crise migratoire » est souvent mis en cause.

En revanche, les SIC se positionnent peu sur la question du contrôle, du franchissement des frontières et plus généralement s'engagent peu dans la critique des politiques migratoires et de la communication des gouvernements et des gouvernances. La contribution de Vanessa Landaverde-Kastberg, Vincent Lambert et Laura Ghinea¹⁰¹, consacrée aux réseaux d'aidants de la frontière italienne, fait figure d'exception.

On voit que les préoccupations et les méthodes sont diverses et se distinguent parfois peu des travaux de sociologie. Cela peut s'expliquer par la dispersion des chercheurs concernés par le thème de l'immigration, qui sont intégrés dans des équipes pluri-disciplinaires, ou sont thématiquement isolés, comme je le suis moi-même, au sein des laboratoires d'info-com. Une réflexion commune au sein d'un groupe de travail permettrait sans doute de voir émerger des concepts et des méthodes plus spécifiques au champ.

¹⁰¹ Publiée dans la rubrique *Spicilege* du numéro suivant : Landaverde-Kastberg, V., Lambert, V. et Ghinea, L. (2019). La communication dans les réseaux de solidarité. L'organisation du soutien aux réfugié-es à la frontière franco-italienne. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 18, Article 18. <https://doi.org/10.4000/rfsic.8294>.

Un peu trop de culture ?

Sous l'influence des débats politiques qui fleurissent pendant la présidence de Nicolas Sarkozy, (comme ceux sur le voile dans l'espace public, la laïcité ou l'identité nationale), les questions culturelles sont souvent invoquées dans les études sur les migrations des années 2000-2010, et j'ai parfois cédé à cette tendance avec un peu de légèreté. L'identité culturelle remplace le prisme de la lutte des classes pour l'appréhension politique des mondes contemporains, à l'échelle des relations internationales ou des quartiers de la politique de la ville¹⁰². L'identité culturelle s'applique cependant très mal à des phénomènes croissants, comme :

- les métissages (de quelle culture se revendique-t-on lorsqu'on est né de parents d'origines culturelles différentes ?),
- les mixités de groupes (quelle est la culture d'une famille, d'un quartier pluri-ethnique¹⁰³ ?),
- les générations ordinales (être qualifié d' *immigré de 2e ou 3e génération* suppose-t-il que la culture d'origine imprègne durablement la lignée¹⁰⁴ ?).

En outre, la question de la culture diffère selon qu'on l'aborde sous l'angle de l'intégration, c'est-à-dire du mode d'accompagnement politique de la mixité sociale¹⁰⁵, ou celui de l'ethnicité, c'est-à-dire de la persistance des différences originelles au sein d'une société sous forme de repli identitaires ou d'incapacités sociales¹⁰⁶. La *culture* un concept plastique qui se plie à tous les a

¹⁰² Barber, Benjamin R. (2001). *Djihad versus Macworld*. Hachette Littérature.

Touraine A. (2005), *Un nouveau paradigme : pour comprendre le monde aujourd'hui*, Paris, Fayard

Appadurai, A. (2006). *Fear of Small Numbers : An Essay On The Geography Of Anger*. Duke University Press.

¹⁰³ Berry, J. W. (2005) *Acculturation : Living successfully in two cultures*, *International Journal of Intercultural Relations*, Volume 29, Issue 6, p. 697-712

¹⁰⁴ Sayad, A. (1994). Le mode de génération des générations « immigrées ». *L'Homme et la société*, 111(1), p. 155-174.

Pierret, R. (2008). Les enfants de harkis, entre triple appartenance et double rejet. *Hommes & Migrations*, 1276(1), 88-100.

¹⁰⁵ Sayad, A. (1994). Qu'est-ce que l'intégration ? *Hommes & Migrations*, 1182(1), p. 8-14.

Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration?* Paris : Gallimard.

¹⁰⁶ Je pense tout particulièrement, en écrivant cela, au « déni des cultures » de Hugues Lagrange, qui analyse statistiquement les profils des jeunes délinquants de banlieues, en fonction des structures familiales de leurs pays d'origine, créant ainsi des relations entre identité culturelle et violence des jeunes. Si les propos du sociologue sont relativement mesurés, la récupération par les hommes politiques et intellectuels de droite en 2010 a été immédiate. Lagrange, H. (2010). *Le déni des cultures*, Paris : Seuil

priori, et qui conduit à des apories, dans le contexte de sociétés qui, comme la société française et à l'inverse de la société nord-américaine, connaissent de nombreux mariages mixtes.

Rompre avec le concept d'identité culturelle ou d'ethnos est, une entreprise hardie lorsqu'on revendique une approche anthropologique. Si l'on recherche des fondements plus solides que la culture pour comprendre le phénomène de la migration, il reste les chiffres, c'est-à-dire l'approche sociologique. Mais je me suis déjà expliquée sur ma relation aux études quantitatives. Ma formation de documentaliste m'a naturellement ouvert une troisième voie, assez peu explorée : l'approche docu-informationnelle de la migration.

4. La documentalité de l'identité

Ce déplacement de l'étude de la communication des migrants vers celle de la documentalité de la migration, c'est à dire le rôle des données, des fichiers et des documents administratifs dans la construction de la figure contemporaine du « migrant », a été assez long et progressif. Il prend sa source dans plusieurs rencontres et découvertes de travaux, qui ont formé jusqu'à aujourd'hui une série de jalons.

Fichiers et politiques de contrôle des identités en mobilité

Le premier jalon est certainement le colloque *Creis-Terminal 2004, Société de l'information, société du contrôle* et la rencontre avec Meryem Marzouki du *Lip6/PolyTIC-CNRS*. Son approche critique de l'environnement numérique¹⁰⁷, dans la perspective de la défense des libertés et des Droits de l'Homme, est particulièrement pertinente, dans les années qui suivent le 11 septembre 2001. Tous les gouvernements prennent alors des mesures de regroupement de fichiers visant à contrôler les circulations internationales. Nous vivons encore, et de plus en plus, dans ce régime d'« urgence » dont les contraintes ne se desserrent jamais vraiment. Le travail de Meryem Marzouki rejoint celui d'Armand Mattelard sur la *globalisation de la surveillance* et son retour aux origines des politiques sécuritaires¹⁰⁸. Au même moment, au sein de *Tic migrations*, Dana Diminescu, nous invite à considérer les fichiers comme de modernes murs de Berlin, que les migrants apprennent à franchir ou à contourner : « Le migrant est aussi à l'origine d'une *culture de contrôle* qui s'étend, grâce aux TIC, largement au-delà des territoires nationaux, et cela aussi bien dans sa variante hard (centre de retentions) que dans sa variante soft (surveillance électroniques des individus par des base de données, comme c'est le cas du fichier des étrangers AGDREF ou le SIS)¹⁰⁹ ». (Diminescu, 2005, p.274).

Je me trouve confrontée à cette acception administrative de l'identité dans mon activité extra-scientifique. Je rejoins en 2008 le Réseau Education Sans Frontière (RESF) créé deux ans

¹⁰⁷ Ce ne sont que deux exemples parmi un ensemble très important de travaux consacrés à ce thème:

Marzouki, M. (2003). Petite histoire de la Directive européenne sur la vie privée et les communications électroniques ou le revirement de l'Europe.in *Fichiers et libertés : le cybercontrôle 25 ans après*. Paris : L'Harmattan, p. 61-83

Marzouki, M. (2005) Informatique et Internet : de l'État de droit à l'arbitraire, in Ligue des droits de l'homme (dir.), *L'état des droits de l'homme en France en 2004*. Avril 2005. La Découverte, Paris, p.59-66.

¹⁰⁸ Mattelart, A. (2008). *La globalisation de la surveillance : Aux origines de l'ordre sécuritaire* (2. éd.). La Découverte.

¹⁰⁹ Diminescu, D. (2005). Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique, Cerisy, juin 2005, *Migrations/Société*, vol.17, n°102, p. 275-292.

auparavant pour sanctuariser les établissements d'enseignement et mettre fin aux arrestations d'écoliers et de parents d'élèves dans l'enceinte et aux alentours des écoles. Sans existence légale, sans représentants et sans adhésions, RESF est une structure informelle, dont les membres répartis dans toute la France, communiquent par les mails et les réseaux sociaux.



Figure 6 Tract de RESF affiché dans les écoles primaires du 18^e arrondissement de Paris

Chaque militant intervient dans la cause commune (la régularisation des *Sans Papiers*) selon ses méthodes et ses possibilités. Depuis 12 ans, mon rôle consiste à animer, avec deux autres militants, une permanence d'accueil et de conseil aux migrants en situation illégale, située dans le quartier de Château-Rouge (bien entendu). Nous y

recevons des étrangers en situation irrégulière, parfois présents de longue date sur le territoire français, et les aidons dans leurs démarches de régularisation. Bien sûr, au départ, mon objectif était de réaliser une observation participante, mais dès les premiers contacts, j'ai compris qu'il serait indécent de faire du désarroi de nos visiteurs une matière scientifique. Les enjeux sont trop graves, les solutions trop difficiles à trouver, car il faut parfois, tenter de loger en urgence ou de scolariser, malgré les règles publiques de plus en plus restrictives, les enfants de familles qui dorment dans les rues de Paris. Nous n'avons pas le temps de prendre des notes ni de tenir des carnets de recherche selon les règles.

Les *Sans-Papier* ne sont pas mes sujets d'étude, mais ils ont transformé mon regard et m'apprennent les conséquences de la société du contrôle. Si je refuse d'objectiver les migrants illégaux, j'exploite les connaissances acquises à leur service. 12 ans passés à étudier les lois, les règlements, les circulaires et leur application aux guichets de la République, à constituer des centaines de dossiers de « preuves de présence en France » m'ont donné une petite compétence administrative. La rencontre, au laboratoire *Dicen-IDF*, et un travail de plusieurs années avec la consultante Marie-Anne Chabin, archiviste et experte en diplomatie numérique, ont affiné ma connaissance de la preuve documentaire et des méthodes d'évaluation de l'authenticité et de la

fiabilité d'une source. Avec Marie-Anne, j'ai beaucoup ri, beaucoup discuté, créé avec une poignée d'archivistes et de chercheurs un cercle savant : l'Ouvroir de Diplomatie Potentielle, et commis un *manuel de diplomatie souriante à l'ère numérique*¹¹⁰, dont la sérieuse fantaisie reflète l'ambiance conviviale des séances de l'OuDiPo. Marie-Anne m'a initiée au *Re Diplomatica* de Jean Mabillon¹¹¹, aux écrits méthodologiques de Georges Tessier¹¹² et aux travaux du réseau international *InterPares* mené par Isabelle Duranti¹¹³.

Forte de ces rencontres, j'ai apporté de 2014 à 2016, plusieurs contributions à la réflexion sur l'accueil des migrants, en réfléchissant à la fonction réelle du dossier de « preuves de dix ans de présence en France », dont la constitution relève davantage d'un rite de passage, que d'une représentation réaliste de l'intensité de la vie en France du demandeur d'un titre de séjour. La dématérialisation des documents administratifs permet de constituer des « coffres-forts administratifs », plus faciles à exploiter et plus sécurisés que les lourds dossiers papier. Mais cette option n'a jamais été envisagée, et la modernisation de l'État n'a conduit qu'à la généralisation de la Technologie *2D-doc*¹¹⁴ par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, et donc au renforcement du contrôle¹¹⁵.

Enfin, la rencontre, par l'intermédiaire de Louise Merzeau, du réseau *Homme-Trace* dirigé par Béatrice Galinon-Méléneq m'a incitée à prolonger, sous l'angle de la « numérisation du corps », la question de l'identification, déjà soulevée à maintes reprises par Gérard Noiriel¹¹⁶.

¹¹⁰ Scopsi, C., Chabin, M.-A., Dez, F., Müller, B. et Thomasson, J.-J. (2016). *Une journée dans la vie de Lili Eting (et son chat) : Petit précis de diplomatie souriante*. <http://www.lulu.com/shop/marie-anne-chabin-and-claire-scopsi-and-florentin-dez-and-bertrand-m%C3%BCller/une-journ%C3%A9e-dans-la-vie-de-lili-eting-et-son-chat-petit-pr%C3%A9cis-de-diplomatique-souriante/ebook/product-22843321.html>

¹¹¹ Mabillon, J. (1709). *De Re Diplomatica libri VI* (Luteciae parisiorum).

¹¹² Tessier, G. (1961). « Diplomatie » dans : Charles Samaran (dir.) *L'histoire et ses méthodes*, Paris, (Encyclopédie de la Pléiade), p. 633-676.

¹¹³ Duranti, L. (2003). Pour une diplomatie des documents électroniques. *Bibliothèque de l'école des chartes*, 161(2), p. 603-623.

¹¹⁴ 2D-doc est un système de codage (QRcode) des données administratives contenues dans un document. Il rend très difficile la fabrication de faux administratifs.

¹¹⁵ Scopsi, C. et Chabin, M. A. (2013) *Proof of residence in France: from paper to digital evidence, contribution au workshop Brokering human security*, Sciences-Po, 2-3 septembre.

Scopsi, C. (2014). Le numérique peut-il briser l'exil administratif des migrants illégaux ? contribution aux 3^{ème} rencontres du GIS des études africaines en France (RéAf), Bordeaux.

Scopsi, C. (2014). Organiser la traçabilité de sa présence en France, contribution au colloque « Mobilité et traces dans l'espace public » l'UQAM, Montréal (Québec) 15-16 mai.

¹¹⁶ Noiriel, G. (2007). *L'identification : Genèse d'un travail d'État*. Paris : Belin.

L'identification est la face documentaire de l'identité, et sa matérialisation sous forme de fiches administratives. Le corps et les traces qu'il produit, comme les signatures et les écritures, sont, depuis Mabillon, un élément de la diplomatique. Mesuré, marqué, annoté, indexé, numérisé, le corps des hommes en mobilité est, peu à peu, devenu un document probant¹¹⁷ et un outil de contrôle.

La documentalité de la mémoire

« *identities are the names we give to the different ways we are positioned by, and position ourselves within, the narrative of the past* » (Hall, 1990, p.225).

Cette citation de Stuart Hall¹¹⁸ illustre la démarche d'élargissement de mon travail sur l'identité. Avec les diasporas, j'ai exploré, les identités culturelles dans leur dimension spatiale. La question de la mémoire aborde l'axe temporel, tout en restant dans la dynamique documentaire. En effet, les diasporas sont des communautés qui se définissent et se maintiennent par la transmission, dans l'espace médiatique, de publications qui proclament et réactivent en permanence leur lien. Les récits du passé, et leur publication sous forme de documents, ancrent et transmettent, à travers les générations, la conscience d'appartenir à un collectif.

J'aborde ici très rapidement le thème le plus récent de mes travaux, car il fait l'objet du mémoire original présenté pour l'obtention du diplôme. Je parlerai donc essentiellement des origines de ce travail, de la façon dont il s'articule avec les travaux antérieurs, et des publications et collaborations qu'il occasionne.

La mémoire, un autre axe des cultures collectives

J'ai parlé des diasporas, dont le « ciment identitaire » s'exprime par des proclamations en forme de publications sur le web. Je n'avais pas, à l'origine, identifié le rôle des récits de mémoire dans cette construction identitaire. Je m'intéresse à cette question pour la première fois en 2012, lorsque Michèle Rives, enseignante à l'INTD et conseillère à la culture d'Évreux, me propose de participer (en tant qu'observatrice) au projet *Mémoires d'Avenir* qui regroupe plusieurs

¹¹⁷ Scopsi, C. (2017). L'identification et le corps du migrant : Comment laisser des traces de présence physique dans un monde numérique. In *L'Homme-trace-Inscriptions corporelles et techniques-CNRS Editions*. <[hal-01967959v1](#)>

¹¹⁸ « identités sont les noms que nous donnons aux différentes manières dont nous sommes définis par le récit du passé et dont nous nous définissons nous-mêmes dans ce récit. » (traduction de Scopsi).

Hall, S. (1990). Cultural Identity and Diaspora. In P. Williams et L. Christmas (éds.), *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory. A Reader*, Harvester-Wheatsheaf, p. 222-237. https://www.lwbooks.co.uk/sites/default/files/free-chapter/Stuart%20Hall_Cultural_Identity-and_Diaspora.pdf

associations du quartier de Nétreville. Ce projet doit retracer l'histoire associative du quartier entre 1940 et 2012. Mal desservi, coupé du centre-ville par une voie ferrée, ce quartier de forte immigration a vécu replié sur lui-même. Pourtant la vie associative y est riche : clubs sportifs communautaires, activités d'insertion pour les jeunes en difficulté, groupes d'échanges mutuels rythment la vie locale et, surtout, l'association *Jeune Cité* issue du mouvement d'Éducation Populaire a structuré pendant 42 ans la vie des habitants. L'association a fermé en 2009 suite à des difficultés de gestion. C'est pour faire le deuil de cette association que la conseillère, très impliquée dans l'éducation populaire, veut faire cette mémoire. Les associations locales sont très motivées, tout le monde veut enregistrer la mémoire du quartier, mais chacun (cinéaste photographe, artiste dramatique, etc.) a un objectif, une temporalité, un outil, des filières de financement, des coûts et des méthodes propres. Cela provoque une mise en tension entre trois objectifs essentiels, mais difficilement conciliables et indissociables des témoignages auprès des plus fragiles :

- **Faire trace** : c'est-à-dire témoigner pour conserver la parole et la transmettre pour l'histoire et la science. Cela implique : conservation sur un temps long, objectivité, absence d'artifices de montage ou de mise en image, éditorialisation austère, privilégiant la contextualisation et l'accès à l'information). On est dans le paradigme de la *preuve*, qui doit refléter le plus possible le réel, pour permettre de le reconstituer.

- **Manifester, donner à voir** pour que « les gens sachent ». Il s'agit de faire exister les témoins face à ceux qui les ignorent ou les méprisent, et lutter contre l'invisibilité. À Nétreville, « les autres » sont les quartiers du centre-ville qui ne communiquent pas avec les quartiers difficiles. L'enregistrement audiovisuel ici, doit servir d'indicateur pour conduire vers les témoins. C'est le paradigme de l'index, de l'indice (un objet matériel qui renvoie vers quelque chose d'absent). Donner à voir et à entendre exige une forme de séduction, une élaboration de la forme. C'est pourquoi les artistes sont des acteurs incontournables de ces processus.

- **Créer du lien social**, pour obtenir un mieux-être individuel ou collectif, transformer le point de vue des individus sur eux-mêmes, leur rapprendre quelque chose : à écrire, à parler le français, à utiliser la vidéo ou les nouvelles technologies. Le contenu du témoignage n'est pas l'objectif principal. Le témoignage et son *decorum* (caméra, préparation, scénario de jeu, etc.) vaut par son caractère de médium et sa capacité à provoquer une sorte de catharsis. Les acteurs sont plutôt des psychologues, des animateurs sociaux, des enseignants, etc. C'est le paradigme du *médium* qui relie des individus pour former une communauté.

Ces trois modèles distincts sont d'autant plus difficiles à identifier que, superficiellement, le dispositif paraît identique : un individu raconte un fait du passé à un autre, devant un dispositif d'inscription. Pourtant leur temporalité, leur spatialité, les compétences des « témoins¹¹⁹ » et les attentes des témoins diffèrent profondément. Cette divergence explique pourquoi de nombreux projets de collectes de mémoires, annoncées dans les années 2010, n'ont jamais vu le jour. Comme beaucoup d'autres, les associations d'Évreux n'ont jamais réussi à accorder leurs violons et le projet a été abandonné.

Le travail au sein de *Dicen-IDF* me permet de rapprocher ce « triangle » de la *théorie du design informationnel* que Manuel Zacklad applique aux dispositifs de production des systèmes d'information¹²⁰. Il s'agit ici de considérer non seulement l'unité sémiotique finale, mais tout l'ensemble des ressources qui président à sa création et que Zacklad classe en *textualisation*, *documentarisation* et *auctorialisation*. Cela me conduit à considérer la mémoire comme une production sémiotique, un document élaboré par des dispositifs sociotechniques. Ce travail puise également chez Maurice Halbwachs¹²¹(1925) la définition de la mémoire comme un souvenir collectif et des représentations de faits et de personnes. La lecture de Paul Ricoeur m'a apporté la réflexion sur le rôle des archives dans la « requête de vérité » qui sous-tend toute mémoire¹²². Enfin je dois à la rencontre du philosophe Maurizio Ferraris¹²³, l'idée que le texte (son inscription, ses archives, sa mémoire) précède l'esprit. De même je considère que le document ne résulte pas de l'effort de mémoire, mais qu'il précède la mémoire, et que nous nous souvenons par le document. Par conséquent, la structure du document et sa documentarisation, c'est-à-dire la façon dont ses composantes sont agencées sont essentielles pour comprendre comment s'élaborent nos mémoires¹²⁴.

¹¹⁹ Celui qui reçoit le témoignage, quels que soient son statut ou sa profession.

¹²⁰ Zacklad, M. (2019). Le design de l'information : Textualisation, documentarisation, auctorialisation. *Communication & Langages*, 199, p. 37-64.

¹²¹ Halbwachs, M. (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*. PUF.
http://www.ugac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/Halbwachs_maurice/cadres_soc_memoire/cadres_soc_memoire.html.

¹²² Benedict Anderson, reconnaît devoir à la lecture de Ricoeur, l'identification du rôle des documents : les archives, les cartes, les livres scolaires, etc. pour représenter l'intangible concept de Nation, dans l'imaginaire des peuples.

¹²³ Ferraris, M., & Davies, R. (2013). *Documentality : Why it is necessary to leave traces*. Fordham Univ. Press.

¹²⁴ Scopsi, C. (2018). The Documentality of Memory in the Post-Truth Era. *Proceedings from the Document Academy*, 5(2). <https://ideaexchange.uakron.edu/docam/vol5/iss2/4>.

C'est ce cheminement théorique que j'expose dans le mémoire original qui constitue le premier volume de ce document.

Le séminaire fab'mem

Ce cheminement prend la forme, comme à mon habitude, d'aller-retour entre les théories et les observations et pratiques de terrain. Mon corpus est composé de projets de *collectes de mémoires* auxquels je participe en tant qu'observatrice ou responsable. Je réalise des enregistrements d'entretiens avec ceux qui, d'habitude, recueillent la parole des autres. Pour les rencontrer, je crée, en 2015, le séminaire *fabrique de mémoires (fab'mem)*, au Cnam, ouvert aux chercheurs et praticiens des collectes de mémoire. Y participent des chercheurs chevronnés, comme Michèle Gellereau du laboratoire Geriico ou Jean Barthelemy Debost, historien et responsable du réseau de recherche de la Cité Nationale de l'Histoire de l'immigration. De jeunes chercheurs (Rémy Besson, Lenaïk Leyoudek, Sabine Loupien, Mathieu Andro) sont invités à contribuer. Des archivistes indépendants, des collecteurs de mémoires, des documentaristes assistent fidèlement aux séances. Des relations se nouent et me permettent d'étudier leurs projets.

Je participe ainsi comme observatrice au projet « *Resistenti, les Gênes de l'anti-fascisme* » mené par la fédération des associations d'Italiens de France, *Italia in Rete*, qui collecte les témoignages des résistants italiens issus de *Reggio Emilia*, qui ont émigré en France et en Belgique¹²⁵.

Je participe pendant une semaine au projet *Passerelle des mémoires*, mené par le documentariste Pierre Goupillon dans un EHPAD du Mans, auprès de résidents âgés de plus de 95 ans. Cette expérience reste pour moi un souvenir extraordinaire, car j'ai pu constater combien attribuer aux anciens, même souffrant de troubles de mémoires, le rôle social de transmettre le passé, leur apporte de la joie et de la dignité. C'est une illustration de la dimension de médium de la mémoire. À cette occasion, nous avons élaboré un protocole d'intervention auprès des personnes âgées et mis au point le modèle économique de ce type d'interventions. Pierre Goupillon intervient désormais régulièrement auprès des collectivités pour des collectes mémorielles et son activité doit beaucoup aux échanges de *fab'mem*.

¹²⁵ Un article de colloque est issu de l'entretien mené avec la présidente d'*Italia in Rete* :

Scopsi, C. (2016), "La médiation en ligne des mémoires des communautés immigrées" colloque international MigraTic « Migrations contemporaines, territorialité, information et communication médiatisées » Clermont-Ferrand, 3-4 novembre 2016.

La rencontre avec Nadja Ringart¹²⁶ et Hélène Fleckinger¹²⁷, les conceptrices de la plateforme *Bobines féministes*, qui présente les archives numériques et audiovisuelles des débuts du Mouvement de Libération des Femmes, est décisive pour ma compréhension des enjeux de la description des procédés d'éditorialisation des mémoires en ligne. Au cours de deux entretiens enregistrés et de nombreuses rencontres, elles m'expliquent leurs difficultés à matérialiser les relations entre les documents qui mettent en forme leur point de vue sur les débuts des mouvements féministes. Une fois élaborés, ces liens demeurent fragiles, car ils ne peuvent être migrés d'un logiciel d'édition web à un autre. Seules demeurent alors, les archives numériques, mais sans la structure qui donnait du sens à leur narration. À leur contact, je comprends que l'unité documentaire des collectes de mémoires en ligne n'est pas l'archive (la pièce comme disent les archivistes), mais l'œuvre composite résultant de l'éditorialisation et de l'enrichissement de ces archives. Comme il n'existe pas de modèle permettant de décrire ces procédés d'éditorialisation, de façon à pouvoir les migrer ou les conserver au-delà de la durée de vie du logiciel de conception, je propose la conception d'un schéma de métadonnée adapté à cette description¹²⁸.

Ce travail se poursuit. Mais j'ai besoin de pouvoir confronter le schéma avec des corpus diversifiés. Cette entreprise a rencontré l'intérêt de l'équipe *Connaissances, Annotation et Publication* du Département de la Recherche et de l'Innovation numérique de l'Ina, et un projet commun¹²⁹ a été proposé à l'ANR en 2018. Sans résultat.

¹²⁶ Sociologue, vidéaste, et féministe de la première heure.

¹²⁷ Historienne du cinéma, chercheuse en études visuelles à Paris 8, et animatrice des ateliers Condorcet consacrés aux annotations des archives filmiques.

¹²⁸ Deux articles décrivent cette sémiologie des œuvres mémorielles composites :

- Scopsi, C. (2019). Modélisation de la structure éditoriale des narrations mémorielles en ligne : La question des ressources liées. Médiations des savoirs: la mémoire dans la construction documentaire : actes du 4e colloque scientifique international du Réseau MUSSI, p. 77-92.
https://mussi2018.sciencesconf.org/data/24_FR.pdf
- Scopsi C., (accepté à paraître en 2020). Enjeux et principes d'un modèle descriptif des collectes de mémoires, *Signata 12 / Sémiotiques de l'archive*, Maria Giulia Dondero, Andreas Fickers, Gian Maria Tore et Matteo Treleani (dir.)

¹²⁹ Projet *Open Memories* : Modèles et outils pour la création, la préservation et la valorisation de corpus mémoriels multimédias

5. Perspectives de recherche

Les travaux engagés pour les 4 prochaines années poursuivent les thématiques de la documentalité de la mémoire. Tous les projets amorcés se dérouleront dans le cadre de la thématique *Éditorialisation, patrimonialisation, autorité* du Dicen-IDF.

Le séminaire « Éditorialisation, patrimonialisation, autorité »

Ce travail bénéficie de son intégration au sein de la thématique *Éditorialisation, patrimonialisation, autorité* du Dicen-IDF, où il croise les recherches d'Évelyne Broudoux sur l'autorité, car la question de la preuve et de la vérité du fait remémoré est essentielle pour distinguer la mémoire de l'imaginaire. Les travaux de Marta Severo, sur les plateformes collaboratives du patrimoine dans le cadre du projet *Collabora*, et les formes participatives de patrimonialisations qu'elle identifie dans le projet *Wiki Patrimoine*, sont des sources précieuses, sur les pratiques des institutions patrimoniales et les relations qu'elles entretiennent avec les « amateurs ».

Ce contexte est favorable au développement du séminaire que nous animons ensemble.

Le séminaire *Les Nouveaux Paradigmes de l'Archive*

Créé en 2019, le séminaire *Les Nouveaux Paradigmes de l'Archive* résulte d'un partenariat entre le Labex HASTEC, le Dicen-IDF Cnam/Paris et les Archives nationales. Il prend de l'ampleur, puisqu'il est rejoint en 2020 par l'École Nationale des Chartes. Il s'agit d'un séminaire public annuel, s'adressant à un public hybride composé de chercheurs, jeunes chercheurs et doctorants, d'étudiants (niveau Master) en archivistique, en muséologie, en documentation ou en traitement des Data, et de professionnels des archives et du Records Management. Il est valorisé sous forme de captations audiovisuelles mises en ligne sur le blog hypothèses du séminaire. Il est à noter que ces captations ont maintenu leur niveau de consultation pendant la période de confinement liée au covid19, avec plus de 550 visites de plus de 30 minutes en avril 2020, ce qui correspond au visionnage d'une à plusieurs vidéos d'interventions. En 2020, nous avons pour objectif de thématiser les vidéos afin de constituer une base de connaissance multimédia. En 2021, une journée d'étude pourra être organisée, car dès 2020 nous avons dû regrouper sur une journée des séances de séminaires, retardées par les événements sanitaires.

Ce séminaire est un lieu de réflexion pluridisciplinaire et hybride, puisqu'il rassemble des professionnels du patrimoine et des chercheurs autour de l'évolution des pratiques

archivistiques et des usages scientifiques des archives en environnement numérique. En 2019 nous y avons abordé, avec une vingtaine d'invités, des sujets variés : le traitement des données de masse, la Blockchain, l'évolution numérique des Instruments de recherche, la sémiologie des interfaces graphiques, ou la conservation des données agrégées et de leurs algorithmes.

Le séminaire *Les Nouveaux Paradigmes de l'Archive* est une structure de rencontres et d'échanges prometteuse. C'est dans cette structure que naissent les partenariats autour des propositions de projets liés à la documentarisation du patrimoine numérique.

[Le projet Opahh iiif¹³⁰](#)

Validé au début de 2020 pour 4 ans, par le Labex *Les passés dans le présent*, *Opahh* s'appuie sur le logiciel *Annotate* développé par Gilles Bertin dans le cadre de l'infrastructure *Recolnat* du Museum D'Histoire Naturelle. Il s'agit d'un logiciel rassemblant un certain nombre d'outils permettant l'annotation de planches numérisées d'un herbier ancien. J'ai proposé à Gilles Bertin d'adapter l'interface pour épouser les pratiques des chercheurs en humanités numériques et d'y intégrer l'annotation vidéo, afin d'offrir un outil complet permettant de sélectionner des images, au sein de corpus, de les légènder, annoter et contextualiser pour en constituer des collections virtuelles exploitables dans des livres, des vidéos, ou des sites web. Les annotations produites manuellement peuvent aussi alimenter des processus d'apprentissage profond.

Nous nous sommes accordés immédiatement sur l'adoption de la norme ouverte *iiif*, dont le volet audiovisuel est en version bêta au début de 2020.

Le partenariat rassemble, le labex *Les passés dans le présent*, le laboratoire Dicen-idf, Cnam Paris l'Université Paris-Nanterre, le Département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles (DAEAA) des Archives nationales, le Département de l'Audiovisuel de la BNF, et le laboratoire Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel (ESTCA) de l'université de Paris 8, où Hélène Fleckinger est très impliquée dans les problématiques d'annotation de vidéos d'archives. Nous travaillons aussi en collaboration étroite avec l'Equipex *Biblissima* pour le suivi de la norme *iiif* et la relation avec sa gouvernance internationale, et le TGIR Humanum pour l'intégration avec les outils proposés dans le pack *Nakalona*.

Mon rôle dans ce projet consiste

¹³⁰ *Open Pictures Annotator for Heritage and Humanities with International Image Interoperability Framework*, que je traduirais par : Annotateur d'images ouvert pour le Patrimoine et les Humanités, avec le Système international d'interopérabilité d'images IIIF.

- à étudier les pratiques d'annotations d'images fixes et animées dans les projets du Labex *Les passés dans le présent*

- à catégoriser les corpus en fonction des problématiques posées

- à élaborer des méthodes d'évaluation de l'efficacité de l'outil

Le projet s'achèvera par la réalisation d'ateliers et de vidéos de formation à l'outil pour les chercheurs du Labex.

Notre objectif est que ce projet ouvre la porte à des travaux en Humanités numériques, qui réfléchissent transversalement aux normes et outils d'éditorialisation, de valorisation et de pérennisation des corpus de sciences humaines et de leurs enrichissements.

[Recenser les archives orales de la migration](#)

J'ai conçu, avec l'association AFAS (Association des détenteurs de fonds sonores et d'archives orales) un projet de répertoire des collections françaises de témoignages oraux d'immigrés qui pourra être conçu avec les auditeurs de l'UE NT104 (méthodologie des archives orales) du Cnam et sera édité par l'AFAS, qui lance une collection consacrée à l'identification de fonds. En effet, si la pratique du recueil de témoignages d'immigrés (quels que soient leurs statuts) est ancienne et très répandue, ces fonds restent peu visibles et difficilement accessibles. Il est probable que beaucoup disparaissent. Depuis la cession d'activité, en 2018, de l'association *Génériques*, qui concevait un portail d'accès aux archives de l'immigration en France, la question reste en déshérence. Le projet pourrait trouver un appui favorable auprès de *L'Institut Convergences Migrations*, dont le directeur François Héran, titulaire de la Chaire *Migrations et Société* du Collège de France, vient d'être nommé président du *Conseil d'orientation de l'Établissement public* du Palais de la Porte Dorée. Ce serait l'occasion de montrer à ces structures l'apport des SIC aux études sur les migrations et de plaider pour un catalogue collectif des archives orales de l'immigration.

[Un projet personnel : développer le langage *Open Memory*.](#)

Le projet *Open Memories*, présenté en 2018, n'a pas abouti, mais je poursuis toujours le projet de réaliser le langage complet. Les prémisses du langage *Open Memory* et quelques exemples sont présentés dans le mémoire original. Il a besoin pour progresser d'être testé et enrichi à l'aide de corpus d'essai. Il faut dans l'immédiat, trouver les mots et d'affiner les arguments qui permettront d'élargir le cercle des chercheurs, ingénieurs en informatique et professionnels du

patrimoine, convaincus de l'utilité d'un modèle de description des mémoires éditorialisées. Des articles et chapitres de livre sont en cours d'écriture et de nouveaux projets seront présentés.

6. Transmettre et partager

Dans cette dernière partie je rassemble des travaux qui relèvent de la formation et de la recherche, mais qui ont en commun de relever de la transmission, et du partage, c'est-à-dire de la formation professionnelle, du rayonnement dans les milieux professionnels, de l'animation de la vie scientifique et de l'appui aux jeunes chercheurs.

La Formation professionnelle pour adultes

Mon activité s'est déroulée presque totalement dans le cadre de l'enseignement professionnel pour adultes, dans des contextes et avec des statuts divers. Mon expérience de la formation d'adultes commence assez tôt puisqu'entre 21 et 26 ans, j'assure des tuteurats de formation continue pour les salariés d'EDF. Mes missions de chef de projet d'informatique documentaire à la CCIP puis à Radio-France impliquent de concevoir et d'assurer (ou de faire assurer par des prestataires), l'« accompagnement au changement », c'est-à-dire les plans de formation aux environnements informatiques (ordinateurs, Windows, bureautique, langage HTML) et à la prise en main des logiciels documentaires (*Minisis*, développé par le CRDI¹³¹, puis *Texto*, de la société Chemdata, et *Doris-Loris* de Ever). Dans les années 1990 et 2000, les centres de documentation de la CCIP et de Radio-France sont des leaders d'opinion dans les milieux de la documentation, et j'assure, seule ou avec les responsables des centres de documentation, des conférences dans les congrès professionnels (*IDT* ou *Documation*). Je conçois et anime des stages de méthodologie de choix de logiciels, de méthodologie d'informatisation ou de gestion de documents électronique inscrits au catalogue de l'ADBS¹³², de Commundi ou de l'ENSSIB.

La responsabilité de diplômés à l'INTD-Cnam

C'est dans ce contexte que Brigitte Guyot m'invite, en 2001, à assurer des vacances d'enseignement en méthodologie de projet informatique, et d'encadrer des mémoires de Titre 1 à l'INTD. Je poursuis ces activités en marge de mon activité professionnelle jusqu'à mon recrutement comme Maître de Conférences, à l'INTD-Cnam, en 2007. J'ai donc, en intégrant le

¹³¹ Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), Ottawa.

¹³² Association des professionnels de l'information et de la documentation.

Cnam, un goût déjà prononcé pour l'enseignement des adultes, l'habitude de l'andragogie (si différente de la pédagogie des enfants et des adolescents), et un solide carnet d'adresses.

J'ai d'emblée assuré la responsabilité simultanée de plusieurs diplômes et certificats du Cnam :

- Un titre professionnel de niveau III (Bac+1-2) de technicien documentaliste inscrit au RNCP¹³³ et décliné en 3 spécialités : technicien documentaliste-archiviste des collectivités territoriales, technicien documentaliste audiovisuel, et technicien documentaliste d'entreprise. Selon la spécialité, ces diplômes peuvent être réservés à un public particulier (fonctionnaires des collectivités territoriales), être dispensés en apprentissage, à distance, en formation continue de jour ou être obtenus en Validation d'Acquis d'Expérience (VAE).

- Une licence professionnelle de documentaliste d'entreprise (IRTD), dispensée par alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) au CFA Marcel Sauvage de Rouen, et à distance, en partenariat avec le Cned. Cette formation ancienne et réputée a été créée en 1984.

- Une licence professionnelle de documentaliste audiovisuel, dispensée en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel. Créée en 1997, cette formation vise à constituer un vivier de documentalistes rompus aux méthodes et outils de l'Ina, pour répondre à ses besoins de recrutement.

Ces formations accueillent, bon an, mal an, une soixantaine d'élèves sur 3 sites (Rouen, Paris et Bry-sur-Marne).

Mais, en 2007, elles ne suivent pas les normes européennes et nationales. Selon la formule préférée de l'équipe de l'époque, les enseignements sont « tricotés ». Ce mot est toujours accompagné d'un geste des deux mains, les doigts noués pour montrer que les heures d'enseignement tiennent une place précise dans la progression pédagogique, et sont indissociables des autres. Et en effet elles le sont : la moindre absence d'enseignant ou d'élève, la moindre demande de dispense, sans parler des VAE partielles, est un inextricable casse-tête. Déplacer un cours revient à faire s'écrouler un château de cartes. Je passerai donc plusieurs années à « détricoter » les enseignements, pour les rapprocher des normes nationales et européennes.

Rappelons que l'INTD est alors une petite équipe composée d'une Professeur Titulaire de Chaire et deux Maitres de Conférences. L'institut fonctionne grâce à des dizaines et des dizaines d'enseignants vacataires, des professionnels en activité qui se succèdent pour 3 heures ou 3 jours

¹³³ Répertoire National des Certifications Professionnelles.

de cours. Il faut donc sans cesse gérer des plannings, recruter et encadrer les nouveaux enseignants vacataires, les évaluer et tenter de donner de l'unité à l'ensemble. Il faut aussi coordonner et animer les trois partenariats (CNFPT, CFA de Rouen, Ina), pour maintenir la cohérence des parcours et l'adéquation des formations aux règles nationales. Enfin, chaque année, 15 jours pleins sont consacrés à des jurys divers et variés (jurys, d'entrée, jurys de sortie, jurys de VAE ; soutenances de mémoires, etc.). J'ai passé les premières années ma casquette de chef de projet, animateur de réunion, pilote d'équipe bien vissée sur la tête. Ma casquette de chercheur, elle, est restée au placard.

Normaliser, simplifier, modulariser

En treize ans, en m'appuyant sur les enquêtes d'insertion auprès des élèves et l'analyse continue des offres d'emplois du secteur de la documentation¹³⁴ j'ai pu faire évoluer l'offre de formation pour la rendre plus lisible :

- Les titres III de techniciens sont supprimés : ils ne correspondent plus aux besoins des entreprises et les partenaires eux-mêmes s'en détournent. Ce niveau de certification n'a pas plus d'influence sur l'employabilité que le suivi de quelques UE bien choisies (et la solution des UE est plus souple). Par ailleurs, notre concurrent, l'Institut Catholique, offre un cours du soir de ce niveau très réputé. Je préfère me concentrer sur les diplômes les plus élevés. Nos élèves, adultes expérimentés, ont le niveau pour suivre un cours de licence. S'ils n'ont pas le diplôme requis en entrée, ce qui est de plus en plus rare, la Validation des Acquis Professionnels (VAP85), permet de les intégrer à la formation.

- Les licences professionnelles sont restructurées et mises aux normes européennes. Divisées en Unités d'Enseignements, elles permettent les VAE partielles, et la combinaison des modalités (enseignement à distance, VAE, présentiel, à l'exception de l'apprentissage) pour l'obtention du diplôme.

¹³⁴ J'ai présenté ma méthode de travail (qui est celle de l'Intd), sous forme de recette de cuisine dans les *Cahiers de la Sfsic*. Elle se résume ainsi :

Étape 1 : Surveiller les frémissements du marché de l'emploi (surveiller et analyser les offres d'emploi).

Étape 2 : Solliciter l'avis des grands chefs (contacter les grands organismes du secteur et les questionner sur les compétences requises pour exercer dans le domaine).

Étape 3 : Sélectionner les meilleurs morceaux (recruter les enseignants parmi les professionnels reconnus).

Étape 4 : Ajouter un zest de légitimité (Ecrire dans les journaux professionnels, participer à la vie du secteur).

Étape 5 : Servir chaud. (Etre parmi les premiers à proposer la formation).

Claire Scopsi, « Concocter une formation liée au monde socio-économique », *Les Cahiers de la SFSIC* [En ligne], Collection, 10, Formation, Monde Professionnel, URL : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=673>.

- Des modalités de perfectionnement ont été mises en place : une commission pédagogique qui comprend des représentants des élèves est créée. Les élèves renseignent anonymement des questionnaires d'évaluation de la formation des stages. Une enquête sur l'insertion professionnelle un an après l'obtention du diplôme est réalisée.

Des recrutements permettent de confier la licence de documentaliste d'entreprise à un collègue. La fin du partenariat avec l'Ina¹³⁵ est l'occasion de renouveler les contenus et les objectifs du diplôme de documentaliste audiovisuel : très orienté vers l'audiovisuel public, la presse et l'édition, il vise des secteurs désormais en crise. De nouveaux enseignements lui sont intégrés pour mieux répondre aux besoins des entreprises privées et du secteur du patrimoine. Un partenariat est signé avec les Archives nationales et nous intensifions les collaborations avec les professionnels de la BNF. Un enseignement de marketing de l'image est créé par Marie-Madeleine Salmon, collaboratrice de Publicis.

J'ai, dès 2012, le souhait de développer l'enseignement à distance, seul moyen d'ouvrir la formation à de nouveaux publics. Mais notre toute petite équipe (une maîtresse de conférences et une coordinatrice pédagogique en temps partiel) ne peut assurer à la fois, les modalités en présentiel et à distance. Il faut donc basculer vers la formation à distance, sans avoir la certitude que cette formule rencontrera son public. Un coup de poker que nous redoutons et repoussons sans cesse. Nous le tentons en 2019.

[Une expérience originale d'enseignement à distance asynchrone, en autonomie, mais tuteuré](#)

La licence professionnelle de documentaliste audiovisuel accueille en présentiel une vingtaine d'élèves (limite fixée pour des raisons de sécurité). Elle est d'un coût élevé¹³⁶, ce qui est traditionnel pour les instituts du Cnam dont les diplômes doivent présenter des comptes équilibrés. Dispensée en présentiel, à plein temps et à Paris, elle est inaccessible pour les candidats en région qui doivent ajouter au coût de la formation, leurs moyens de subsistance et leur logement en région parisienne. La documentation audiovisuelle est une activité de niche ; les candidats sont trop peu nombreux pour permettre de recruter une promotion complète dans chaque région de France, où, pourtant, des besoins de formation existent. En 2018, plusieurs facteurs convergent :

¹³⁵ L'Ina développe depuis 2011 ses propres diplômes dans le cadre d'*Ina Formation*. Elle dispense une formation de documentaliste multimédia en apprentissage.

¹³⁶ 4400 euros en financement personnel, 13750 euros pour les financements de formation continue.

Nos effectifs diminuent lentement mais sûrement. De 40 candidats pour 20 places, nous passons à 35, puis 30, puis 25, etc. à ce rythme nous devrions bientôt fermer le diplôme.

La réforme du financement de la formation continue favorise désormais les formations courtes et bon marché. La formation est trop longue et trop chère, et les universités deviennent de sérieuses concurrentes sur le marché de la formation professionnelle.

L'enseignement se déroule, depuis sa création, de janvier à décembre, en fonction des calendriers de réunion des organismes de financement de la formation continue. L'AERES, en 2018, me demande de me mettre en conformité avec les rythmes universitaires et d'adopter un calendrier d'octobre à juin.

Nous prenons la décision de ne pas lancer de promotion en janvier 2019 et d'ouvrir la formation en octobre 2019, à distance. Pendant, ces 6 mois, nous créons le nouveau parcours :

- La licence est intégrée au CEP (Centre d'enseignement de Paris)¹³⁷ du Cnam, dont les tarifs sont fixés pour l'ensemble du Cnam Paris ¹³⁸.
- La licence est dédoublée en deux parcours de 500 heures/élèves chacun : un parcours de documentaliste audiovisuel et un parcours d'archiviste audiovisuel. Chaque parcours se déroule en deux ans, à temps partiel et à distance. Le rythme est compatible avec une activité professionnelle à plein temps.
- Un travail de coordination avec les collègues de l'INTD permet de capitaliser les enseignements et d'intégrer 4 UE de certificats dans les parcours.
- 8 UE sont réalisées avec des enseignants vacataires ou PAST, qui sont des professionnels en activité. Chaque UE peut être suivie dans le cadre de la licence ou être achetée « à la carte ».

¹³⁷ En intégrant le CEP, les « élèves » de formation continue deviennent des « auditeurs du Cnam ». Je les nomme donc ensuite « auditeurs ».

¹³⁸ Les tarifs passent de 4400 euros à 840 euros (pour deux ans) – et de 13750 euros à 3000 euros pour les financements formation continue.

Compte tenu du volume très important à réaliser, et pour éviter d'engorger les services audiovisuels du Cnam déjà très chargés, je décide d'expérimenter un mode de fonctionnement autonome à l'aide de matériel léger, transportable très facilement. Je m'inspire des nouveaux modes de production d'émissions que j'ai rencontrés pendant mon activité à Radio France, et je mets en place un système de production de cours audiovisuels totalement réalisés par les enseignants :



Figure 7 Enregistrement d'un cours, avec Sandrine Gill, dans un magasin des Archives nationales.

- Nous nous équipons de matériel léger et peu coûteux (webcam, enregistreur numérique, disques durs externes). J'utilise mon ordinateur habituel.
- nous privilégions les logiciels libres, gratuits ou standards du Cnam (*Da Vinci* pour le montage, *Bandicam* pour les captations, *Paint 3D*, *Suite office 360*).
- Les cours sont enregistrés sur les lieux de travail des enseignants vacataires ou à mon domicile (ce qui permet d'enregistrer le samedi). J'effectue des relances et pose des questions à l'enseignant pour le mettre à l'aise et créer une forme d'interactivité. Je m'inspire pour cela de mon expérience des entretiens oraux enregistrés.



Figure 8 Studio improvisé "avec les moyens du bord".

- Je monte la totalité des cours sous forme de capsules de 1 minute à 15 minutes, pour permettre ultérieurement des mises à jour partielles, sans avoir à prendre en compte les raccords (vêtement, coiffure de l'enseignant, voire même capsule enregistrée par un autre enseignant).
- J'éditorialise les cours sur la plateforme Moodle en ajoutant des exercices autoévalués, des compléments de lecture, la création de forums, de bases de données partagées, de questionnaires d'évaluation des cours. Chaque capsule est dotée d'un titre précis indiquant son contenu, car l'auditeur doit pouvoir sauter les thèmes qu'il connaît déjà, ou facilement trouver la séquence qu'il souhaite ré-écouter.

- Je rédige les scénarios de tutorats des UE. J'assure la totalité des tutorats la première année, pour pouvoir mieux réagir aux remarques des élèves.

Résultats en chiffres (entre janvier 2019 et juin 2020) :

Nombre d'heures de vidéos produites : environ 60h00 de cours montés

Nombre de capsules : environ 600 capsules vidéos ont été produites, chargées et éditorialisées sur Moodle.

Une centaine d'exercices autoévalués (de type QCM) ont été conçus.

Inscrits en 2019 : 35. Abandons pendant le confinement : 3 (mais ils peuvent se réinscrire ensuite)

Localisation des candidats 2020 : 30% en région, 30% en Île-de-France, 30% à Paris, 1 en Guadeloupe

Perturbations liées aux grèves de transports de 2019/2020 =0

Perturbations et surcroît de travail liés au confinement de la crise de la Covid 19 : 0

Soyons honnêtes, les 18 mois de préparation des cours ont été un enfer, car la fabrication des cours audiovisuels est très longue. Mais, il s'agit d'un investissement, puisqu'il suffira de les mettre à jour les années suivantes. La formation s'est montrée très résistante aux perturbations extérieures (grèves, épidémies, enseignants malades, etc.). L'« effet promo » a joué, comme en présentiel, et les élèves ont pris l'habitude d'écrire, de téléphoner et de communiquer entre eux lors des exercices de groupes. Les profils d'auditeurs sont plus diversifiés : nous n'avions auparavant presque que des demandeurs d'emploi, car il était difficile aux salariés de se libérer pendant un an. Désormais, des professionnels en poste, des demandeurs d'emploi et des jeunes en fin d'étude se mêlent dans les groupes de travail.

[La Vulgarisation professionnelle et l'engagement associatif](#)

En 30 ans, j'ai émergé au conseil d'administration et parfois au bureau de plusieurs associations professionnelles. Mes engagements ont toujours été longs, actifs et enrichissants : les groupes de travail permettent de se confronter à des confrères et consoeurs et de comparer les méthodes de travail, ce sont des lieux privilégiés de circulation d'information (n'oublions pas que j'ai commencé ma vie professionnelle avant le web à une époque où « tout n'était pas en ligne »). En exerçant tous les postes des bureaux, j'ai appris à gérer un budget d'association, à démêler les arcanes des relations avec les préfectures et à rédiger statuts et règlements. C'est aussi dans ce cadre que j'ai appris à organiser des événements. Le travail avec les associations me permet aujourd'hui de maintenir une bonne connaissance des milieux professionnels et de leurs animateurs, ce qui me semble essentiel pour maintenir la qualité des enseignements et favoriser l'insertion professionnelle des auditeurs :

Collaboration à la Fulbi

J'ai collaboré à la *Fulbi* (Fédération des Utilisateurs de logiciels de Bibliothèque) plusieurs années, en tant que secrétaire et vice-présidente (tenant lieu de présidente par intérim pendant 2 ans). La *Fulbi* fédère une quinzaine de « clubs » d'utilisateurs de logiciels pour bibliothèques ou centres de documentation. Elle assure un lobbying auprès des éditeurs de SIGB¹³⁹, dans le cadre des évolutions majeures, qu'elles soient techniques (par exemple le passage du « client lourd » au *full-web*) ou *commerciales* (émergence des SIGB libres). Elle représente l'activité informatique des bibliothèques dans les gouvernances des normes et standards ouverts (UniMARC, Z3950).

Elle vulgarise les évolutions normatives et techniques de la communauté professionnelle, en organisant des journées d'étude animées par des consultants et des chercheurs¹⁴⁰. J'ai assuré la responsabilité scientifique de ces journées d'étude pendant 10 ans¹⁴¹, avec l'appui des membres du Conseil d'Administration.

Un dossier m'a tenu particulièrement à cœur : celui de l'évaluation, avec le ministère de la Culture, et des experts de l'association *Valentin Haüy*¹⁴², du degré d'accessibilité numérique des SIGB et des sites web de bibliothèques. En 2014, j'ai lancé les actions de sensibilisation par une journée d'étude vélotypée¹⁴³ et traduite en langue des signes. Puis nous avons validé les

¹³⁹ Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

¹⁴⁰ Dominique Cotte, Ghislaine Chartron, Olivier Badot, Bernadette Dufresne, Bertrand Muller et bien d'autre y sont intervenus.

¹⁴¹ Voici les thèmes traités lors des journées de la Fulbi :

- 2016 : « Humains numériques sans le savoir. L'apport des professionnels des bibliothèques, de l'info-doc et du patrimoine aux Digital Humanities »
- 2015 : « Bib Data, Smart Culture : Exploiter des données dans les bibliothèques, centres de doc, archives et musées. »
- 2014 : « Numérique et handicaps : nos données sont-elles accessibles? »
- 2013 : « Et 1, et 2, et 3.0 ! Le web de données : quelles opportunités pour nos missions ? Quelles incidences sur nos outils ? »
- 2012 : « Et si on essayait sans ? Apprivoisons les disparitions liées au numérique. »
- 2011 : « Faut-il les désintégrer? Quelle forme prendront les systèmes de gestion de bibliothèque et les plateformes documentaires en 2020 ? »
- 2010 : « Je me souviens.... de l'Internet. Traces et mémoires du numérique. »
- 2009 : « Identification, identifiant, identité... individu ».
- 2008 : « Séduire en ligne, le marketing des portails des bibliothèques et centres de documentation sur internet ».
- 2007 : « Du rayonnage au fonds virtuel : bibliothèques et documentation à l'âge de l'accès ».
- 2005 : « Principes et usages des nouveaux accès guidés à l'information : la classification automatique ».

¹⁴² Association dédiée au handicap visuel.

¹⁴³ C'est-à-dire transcrite à la volée.

protocoles d'évaluation et constitué les panels de tests (éditeurs et bibliothèques). L'accessibilité numérique reste aujourd'hui un des thèmes privilégiés de la *Fulbi*.

Collaboration à l'AFAS

L'AFAS, association française des archives orales sonores et audiovisuelles, dirigée par Florence Descamps (EPHE) et Véronique Ginouvès (Université d'Aix-Marseille), m'a permis de rejoindre la communauté des archivistes et bibliothécaires patrimoniaux, détenteurs de fonds sonores et audiovisuels et notamment d'archives orales, ainsi que des chercheurs, historiens anthropologues, ethnomusicologue qui enrichissent ou exploitent ces fonds. Nous y avons coordonné un numéro spécial du *Bulletin de l'Afas - Sonorités*, publié en 2018, consacré aux mémoires des immigrés. Je reviendrai un peu plus loin sur le *Bulletin de l'Afas*.

L'ADBS

Je poursuis parallèlement, depuis 20 ans, une collaboration avec l'ADBS, principale association de professionnels de l'information et de la documentation, pour laquelle j'animais des stages pendant ma vie professionnelle, puis dans le cadre d'un partenariat entre l'INTD et l'ADBS. J'ai coordonné deux dossiers de la Revue *I2D* de l'association : l'un consacré à la « Vidéo en Ligne » en 2010, et l'autre, en co-direction avec Madjid Hiadjadène, sur la « documentation technique », en 2014. Je contribue actuellement au groupe de travail sur la documentation audiovisuelle.

Participation à la vie de la communauté scientifique

L'engagement auprès de la Sfsic

Cette activité associative, et l'expérience de gestion que j'y ai acquise me permet de tenir le poste de trésorière pendant quatre ans au sein du bureau de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Mon mandat, renouvelé une fois, s'achèvera en 2022. Il me permet de contribuer aux débats et travaux d'une des 3 principales instances de notre discipline (avec la CPDirSic¹⁴⁴ et le CNU¹⁴⁵)).

Outre la responsabilité de maintenir à flot la trésorerie, mes réalisations ont été les suivantes :

- Mettre en place des indicateurs analytiques de suivi de l'activité de l'association, qui ont permis une gestion précise et une anticipation des dépenses.

¹⁴⁴ Conférence Permanente des Directeurs.trices de laboratoires en Sciences de l'Information et de la Communication.

¹⁴⁵ Conseil national des universités.

- Renouer les relations entre la Sfsic et l'ADBS en organisant en 2016 une rencontre entre le président de la Sfsic et Sylvie Dalbin, Vice-présidente de l'ADBS, autour des enjeux des nomenclatures de compétences en info-doc. Sylvie Dalbin a participé, en 2016, à la journée d'étude de la Sfsic consacrée aux nomenclatures de compétences en communication et documentation et nous avons co-écrit un article sur ce même thème, en 2017¹⁴⁶.
- Contribuer à la refonte du site web de la Sfsic, en 2019-2020.
- Participer à l'organisation de 4 doctorales (à Paris, Lille, Lyon et Mulhouse) et de 3 congrès (Toulon, Metz, Paris/Saint-Denis et Grenoble), en assurant, selon les années, la gestion budgétaire des événements, le paramétrage de la plateforme Sciencesconf.org, l'accueil de centaines de participants et l'évaluation scientifique de contributions.

L'édition scientifique et les évaluations

La participation aux comités de rédaction de revues scientifiques est une activité particulièrement enrichissante, car elle me permet de découvrir de nouveaux auteurs, et d'élargir mes thématiques de lecture. C'est un point de vue intéressant sur l'activité éditoriale à l'heure du numérique, les plateformes de diffusion, les modes de commercialisation, et le financement des revues. C'est aussi pour moi un moyen de réfléchir à mes propres articles, et de les améliorer, et de mieux maîtriser les contraintes éditoriales. J'apprécie particulièrement le travail d'évaluation, lorsque la proposition d'article émane manifestement d'un jeune chercheur ou d'un doctorant : les recommandations d'amélioration prennent alors un tour pédagogique. J'émerge aux comités de rédaction de trois revues, dont 2 sont listées en 71^e section du CNU.

- Le Bulletin de l'AFAS – Sonorités, est la revue de l'association des détenteurs de fonds audiovisuels et sonores. La revue, gratuite, est diffusée via la plateforme *OpenEdition* en mode *Freemium*¹⁴⁷.

C'est une revue pluridisciplinaire (histoire, sociologie, ethnologie, ethnomusicologie, études visuelles, sciences de l'information et de la communication, linguistique...). Elle publie des articles

¹⁴⁶ Dalbin, S., et Scopsi, C. (2017). Référentiels et nomenclatures de compétences en info-doc. Enjeux et contexte. *Les Cahiers de la SFSIC*, 14. <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=231>

¹⁴⁷ Ce qui signifie, que la lecture de l'article en ligne, est en libre-accès. Les institutions (par exemple les bibliothèques universitaires) qui ont négocié un accès payant (service *Premium*), peuvent télécharger les articles. Un pourcentage des revenus des services *Premium* est reversé aux Revues.

scientifiques, consacrés notamment aux méthodologies de collectes de fonds sonores ou audiovisuels, aux méthodes de conservation et de description, à l'exploitation scientifique des collections. Elle publie aussi des articles professionnels : comptes rendus de pratiques, présentations de fonds, de corpus et de collections. C'est une source d'information importante sur les collections audiovisuelles patrimoniales qui sont souvent peu visibles, et éclatées entre des organismes divers. J'ai rejoint le comité de rédaction à l'invitation du bureau afin de renforcer le caractère scientifique de la Revue, et notamment d'implémenter des règles d'évaluation en double aveugle pour les articles scientifiques.

- *Tic & Société* est une revue francophone franco-canadienne dont le comité de rédaction, dirigé par Dominique Carré (Université Paris 13) et Éric Georges (Université du Québec à Montréal) est composé à parts égales d'enseignants-chercheurs français et québécois. Créée en 2007, *Tic & Société* se veut l'héritière de la revue TIS, disparue en 1997, dont elle a repris la ligne éditoriale : traiter des TIC dans leur relation avec la société et d'un point de vue critique. Elle est diffusée en mode *Freemium* sur *Open Édition*. Le rôle du comité de rédaction est d'évaluer les propositions de dossiers thématiques, d'encadrer les coordinateurs de numéros, de discuter et valider les appels à contributions et la composition des comités scientifiques des numéros. Nous réévaluons les articles lorsque les premières évaluations sont trop divergentes, tranchons les litiges et effectuons les relectures éditoriales finales.

J'ai eu l'occasion de piloter la réalisation du dossier « *Numérique et situations de handicap : les enjeux de l'accessibilité* » (vol12/2, 2018) coordonné par Nathalie Pinède (Université de Bordeaux), et le dossier *Logique algorithmique et reproduction sociétale* (à paraître en 2021), coordonné par André Mondoux, Marc Ménard et Maxime Ouellet (UQAM).

- La Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication est aussi une revue qualifiante en 71e section, diffusée en mode *Freemium* via *Open Éditions*. Son rédacteur en chef est Gino Gramaccia (Université de Bordeaux). La revue publie trois numéros par an, composé d'environ 20 à 50 articles. Dans son groupe de travail, je participe aux choix éditoriaux et aux évaluations de la rubrique *Spicilege*. J'ai initié et co-coordonné le dossier spécial du numéro 17/2019, consacré aux « Migrants et migrations en Tic » (30 soumissions en français et anglais et 20 articles publiés).

J'effectue régulièrement des travaux d'évaluations pour d'autres revues, des manifestations scientifiques, ou des appels à projets. On me sollicite notamment sur la thématique des migrants,

de l'interculturalité, des communications en Afrique, ou des problématiques liées à l'éditorialisation et aux données.

On peut ajouter à cela les évaluations de dossiers de candidats pour les comités de recrutements (environ deux comités par an)

Pour donner un aperçu de ce volume d'activité occasionnel, je liste ci-dessous, les principales évaluations et expertises effectuées en 2019 et début 2020)

Travaux d'expertises et d'évaluations réalisés de janvier 2019 à juillet 2020 :

Évaluation pour des revues autres que les 3 citées ci-dessus :

- *Communication et Langages* (1 évaluation)
- *Communiquer* (UQAM) (1 évaluation)
- *Communication, technologies et développement* (revue de la chaire Unesco Pratiques émergentes des technologies et communication pour le développement de l'Université Bordeaux Montaigne) (1 évaluation)

Évaluations de propositions et articles pour des événements scientifiques:

- Colloque international pluridisciplinaire : *Traverser, transmettre et communiquer : les franchissements temporels et spatiaux des migrations* (Clermont-Ferrand) : (3 évaluations)
- Colloque international CMCL'19 (laboratoire ELICO): *Utopie d'une culture mondialisée et réalité des pratiques communicationnelles locales. Communication et numérique en Afrique Subsaharienne francophone* (2 évaluations).
- 15e édition *H2PTM'2019* (Université Paris 8) (2 évaluations)
- Colloque *Matérialité(s) et formes sociales : objets, machines, mémoires* (organisé par le Préfics et Geriico)(2 évaluations)
- Colloque : *Approches critiques des identités culturelles dans l'espace public* (université de Bourgogne) (1 évaluation)
- Congrès « *Sociétés et espaces en mouvement* » (Sfsic) à Grenoble (9 évaluations)

Évaluation d'appels à projets :

- Appel à projets générique 2020 de l'ANR : (1 dossier)

Contributions à l'encadrement de doctorants

Je ne peux refermer cet aperçu de mon parcours, sans évoquer mes contributions à l'encadrement de doctorants, puisque former de jeunes chercheurs est la principale motivation de ma démarche de candidature à l'Habilitation à la Direction de Recherches. Ces contributions ont pris la forme :

-De l'organisation de journées doctorales avec la SFSIC en 2013, 2015, 2017 et 2019. Ce qui implique l'évaluation des contributions, l'animation des sessions de présentation. En 2019, lors des doctorales SFSIC de Mulhouse, je participe à un atelier sur les débouchés professionnels de la thèse en communication. Cet atelier consiste en échanges individuels avec les doctorants, autour de leur CV, afin de leur faire identifier les compétences, développées pendant le doctorat, et susceptibles d'intéresser des entreprises. Les participants ont été surpris et rassurés de découvrir que « organiser des événements scientifiques », « savoir parler en public », « savoir mener une enquête », « savoir écrire des textes longs » « savoir organiser un déplacement » pouvaient être des compétences valorisables en dehors des milieux académiques.

- De la participation aux journées doctorales du laboratoire Dicen-IDF, en discutant les travaux présentés.

- De conseils aux doctorants de Dicen-IDF : en 2019-2020, j'ai particulièrement accompagné deux jeunes chercheuses du Dicen-IDF, en les aidant à structurer leurs propositions de contribution, puis leurs articles pour le Congrès de la Sfsic (toutes deux ont vu leur article accepté). J'ai également accompagné l'une d'entre elles dans la rédaction de son dossier de Comité de suivi de thèse, en lui montrant comment présenter son travail et le centrer sur les concepts la discipline.

- De la participation, en tant que membre, à trois jurys de thèses :

- 2012 : thèse de M. Gérald Kembellec, "De la recherche d'information à la production de documents normés" sous la direction du Pr. Imad Saleh, Université de Paris 8 Paragraphe, en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences de l'information.
- 2014 : thèse de Mme Inès Ebilitigue, "Réseaux virtuels et commerces ethniques, une dynamique entre l'espace des flux et l'espace urbain." sous la direction du Pr. Anne Raulin, Université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense, en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en Sociologie.
- 2016 : thèse de Mme Sabine Loupien, « Bibliothéconomie des archives audiovisuelles : les archives sonores à l'heure des Digital Humanities. Sous la direction du Pr. Imad Saleh,

Université de Paris 8 Paragraphe, en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences de l'information.

Claire Scopsi

Claire.scopsi@lecnam.net

Docteur en Sciences de l'information

Membre permanent du Dicen-IDF Cnam Paris, co-animatrice de la thématique : « Éditorialisation, patrimonialisation, autorité »

Maitre de conférences au Cnam Paris.

Activités de recherche

Thèmes de recherche développés :

- A-Documentalité de la mémoire à l'ère numérique : la pratique contemporaine des narrations mémorielles sur le web et les réseaux sociaux.
 - La curation et l'éditorialisation des mémoires en ligne. L'usage des archives et du patrimoine iconographique ou audiovisuel numérisés dans les productions mémorielles en ligne.
 - Collectes et valorisation des mémoires de l'immigration, notamment sous la forme d'archives orales.
 - Épistémologie des récits mémoriels : la « requête de vérité » dans la mémoire et l'histoire numériques
- B - Utilisation des Technologies de l'information par les migrants (internet, téléphonie numérique...)
 - Les téléboutiques des quartiers ethniques parisiens (Château-Rouge), modèle de commerce venu du Sud et totalement intégré au commerce ethnique, et leur rôle dans la communication des migrants,
 - les sites web créés par les migrants, et la relation entre l'émergence des réseaux numériques et la multiplication des communautés se revendiquant comme diaspora.
- C- Structure du marché des sigb libres, méthodologie des projets d'implantation des logiciels libres en bibliothèque et documentation. Les relations entre SSII et professionnels des bibliothèques au sein des communautés de SIGB libres.

Activités d'enseignement

Enseignements niveaux Licence Pro (en formation continue pour adultes) et Master 1 et 2 (étudiants et formation professionnelle) + animation de stages de formation continue.

thèmes	Type	Niveau	Cible	Établis semen t	année
Conception, réalisation, montage éditorialisation de cours audiovisuels : Logiciels de Digital Asset Management UE complète 6 crédits) Méthodologie des Archives orales (UE complète 6 crédits) Langages documentaires Méthodologie de recherches d'images – fiabilité des sources	FOad audiovisuell e asynchrone	LP	FC	Cnam Paris et FOad nation ale	2019 à 2020
Accès à la connaissance Validation de l'information – fakenews et post-vérité.	CM présentiel	M1	FC	M 1 transiti on numéri	2018 et 2019

				que et innovation collaborative. Cnam Paris	
Théorie de la chaîne documentaire. Méthodes professionnelles de recherche d'information (méthodes et outils de la veille et de la recherche professionnelle fils RSS, outils de curation, logiciels d'alertes) Tuteurat d'ateliers de note de synthèse documentaire Panorama des logiciels libres de gestion d'images Principes des licences creative common Principes des logiciels libres. Excel débutant et Excel confirmé : fonctions bases de données CMS Wordpress, Spip, Piwigo et Omeka Initiation aux formats informatiques et à XML Tuteurat d'atelier de bases de données relationnelles Tuteurat atelier web – méthodologie d'un projet multimédia. Panorama des associations de professionnels de l'information. Réseaux sociaux et recherche d'information Méthodologie du mémoire de stage Dispositifs de communication orale (préparation à l'entretien de recrutement et à l'oral de sortie)	CM et Td présentiel	LP	FC	Cnam Paris	2007 à 20018
Initiation aux méthodes de gestion d'un projet informatique Licences et logiciels libres Méthodologie de projets de Ged et dématérialisation de documents	Cm présentiel	T1 RNCP	Initial et FC	Cnam Paris	2007 à 2011
Encadrement de mémoires	Tuteurat présentiel	T1 RNCP	Initial et FC	Cnam Paris	2007 à 2015
Encadrement de mémoires de stage (environ 120)	tuteurats	LP	FC	Cnam Paris	2007 à 2018
histoire des technologies de l'information.	Cm présentiel	LP	FC	Cnam Paris	2007-20018
Communication orale Méthodologie de recherche pour le mémoire (Information et Communication pour l'ingénieur Spécialité Informatique)	Td présentiel	École d'ingénieurs(ENGIN111)	FC	Cnam Guadeloupe et Paris	2008 et 2009
Méthodologie de recherche pour le mémoire (recherche pour les commerciaux)	Td présentsiels	ICSV Master	FC	ICSV Cnam Paris	2011 et 2012
Méthodologie de traitement documentaire : résumé analytique et signalétique, ISBD, indexation	présentiel	T3 RNCP	FC	CNFPT	2011 et 2012
Bases de données relationnelles - Livret FOAD	Foàd écrite	LP	Initial et FC	IRTD/Cnam Haute-Normandie	2013
Technologies de la connaissance	Cm présentiel	M1	initial	Paris 1	2014-2016
Encadrement de mémoires (5)	tuteurat	M1	initial	Paris 1	2014-2016

Responsabilités administratives :

- Depuis 2007 Responsable pédagogique de la licence pro : Licence professionnelle Métiers de l'information : Archives, médiation et patrimoine (LP130). Parcours Documentation audiovisuelle et Parcours Archives orales et audiovisuelles.
 - 2007-2014 Responsable pédagogique du Titre RNCP niveau 3 Formation aux techniques documentaires et d'archivistique, du Cnam Paris en partenariat avec le CNFPT petite couronne.
 - 2007-2013 Responsable pédagogique de la licence professionnelle licence professionnelle documentaliste d'entreprise & métiers de l'infodoc, en partenariat avec le Cnam Haute Normandie et l'IRTD.
 - Depuis 2017 Membre du CA de l'EPN 15 Stratégies
- Depuis 2014, Membre du Jury plénier de Validation des Acquis de l'Expérience TFIS

Publications

ACL : ARTICLES DANS DES REVUES INTERNATIONALES OU NATIONALES AVEC COMITE DE LECTURE (répertoriées)

- Scopsi, C. (2017). Le métier de documentaliste audiovisuel, *I2D*, mars 2017
- Kembellec, G., Scopsi, C., (2012). Étude comparée de quatre logiciels de gestion de références bibliographiques libres ou gratuits, *Documentation et Bibliothèques*, Volume 58, n° 4, octobre décembre 2012, 187–197.
- Scopsi, C. (2012). Collecter La Mémoire: Enjeux du Web 2.0, *Documentaliste Sciences de l'information*, 49, 33–34
- Broudoux E., Scopsi C. (2011). L'enjeu des métadonnées dans un contexte de redocumentarisation, *Études de communication*. 36, 9-22.
- Scopsi, C. (2009). Les sites web diasporiques : un nouveau genre médiatique ?, *tic&société*, Vol. 3, n° 1-2, URL : <http://ticetsociete.revues.org/640>
- Scopsi, C. (2003). Commerce ethnique et nouvelles technologies à Barbès : Émergence d'un nouveau commerce. *Sciences de la Société*, 59, 68–83.

ACLN : ARTICLES DANS DES REVUES AVEC COMITE DE LECTURE (1)

- Scopsi C., (accepté à paraître en 2020). Enjeux et principes d'un modèle descriptif des collectes de mémoires, *Signata 12 / Sémiotiques de l'archive*, Maria Giulia Dondero, Andreas Fickers, Gian Maria Tore et Matteo Treleani (dir.)

ASCL : ARTICLES DANS DES REVUES SANS COMITE DE LECTURE (1)

- Scopsi, C. (2014). Concocter une formation liée au monde socio-économique, *Les cahiers de la SFSIC*, N°10, juin, 236-240
- Scopsi C., Chabin M.A., Gueguen, H. & Meyer, C. (2014) Approches croisées de la confiance et de la collaboration, *Les Cahiers de la SFSIC*, n°9 160-170
- Scopsi, C., (2012). Collectes de mémoire : la valorisation par le numérique, in « Sciences humaines et sociales et patrimoine numérique », *E-dossiers de l'audiovisuel* de l'Ina.

C-ACTI : COMMUNICATIONS AVEC ACTES DANS UN CONGRES INTERNATIONAL (1)

- Scopsi, C. (2020). Valoriser en ligne les récits intergénérationnels sur l'intégration. Le projet *Issue.s de femmes*. In *Technologies de l'information et de la communication, migrations et interculturalité*. congrès international de l'ARIC - 17 -21 juin 2019, Genève (Suisse).(en cours de publication)
- Azizi, A., & Scopsi, C. (2020). Méthodologies de repérage des sites web d'immigrés. Quel apport des études linguistiques? *Technologies de l'information et de la communication, migrations et interculturalité*. congrès international de l'ARIC - 17 -21 juin 2019, Genève (Suisse). (en cours de publication)
- Scopsi, C. (2019). Modélisation de la structure éditoriale des narrations mémorielles en ligne : La question des ressources liées. *Médiations des savoirs: la mémoire dans la construction documentaire*, actes du 4e colloque scientifique international du Réseau MUSSI, 77-92. https://mussi2018.sciencesconf.org/data/24_FR.pdf
- Scopsi, C. (2018). The Documentality of Memory in the Post-Truth Era. *Proceedings from the Document Academy*, 5(2). <https://ideaexchange.uakron.edu/docam/vol5/iss2/4>
- Scopsi, C. & Azizi, A. (2017) Éléments d'épistémologie pour l'analyse des sites web de migrants en diaspora, in *actes du IXe FÓRUM DE MIGRAÇÕES / MIGRATIC 2017*, 16-20 octobre 2017, Rio de Janeiro (Brésil) (en cours de publication sous la direction de Mohammed Hadji)
- Scopsi, C. (2016), *La médiation en ligne des mémoires des communautés immigrées*, communication présentée au colloque Migrations contemporaines, territorialité, information et communication médiatisées, colloque international MigraTic, Clermont-Ferrand, 3-4 novembre 2016 (actes publiés en 2020)
- Scopsi, C. (2015). Les entretiens de mémoire filmés par des amateurs : l'amateur en histoire à la lumière de l'amateur en cinéma. Communication présentée au Colloque international l'amateur en cinéma : un autre paradigme ? Université François Rabelais de Tours. 23-25 juin 2015, InTurquety, B., Vignaux, V., 2017. *L'amateur en cinéma. Un autre paradigme. Histoire, esthétique, marges et institutions*. AFRHC, Paris.
- Scopsi, C. (2008). Les boutiques de communication à Château-Rouge (Paris) : Une contribution privée à la réduction de la fracture numérique ? Communication présentée au CiDE.11—Interactions et Usages autour du document numérique (*Rouen*, 28-30 octobre 2008) -Maryvonne HOLZEM - Éric TRUPIN (EUROPIA Books). <http://europiaproductions.free.fr/edition/livres/doc/Cide11.htm>
- Scopsi, C. (2004). *Sortir du modèle de la fracture numérique. L'apport de la diaspora*. Communication présentée au colloque international Société de l'information, société du contrôle ? Évolutions de la critique de l'informatisation. In Actes du 13^e colloque international CREIS/Terminal. Paris : L'Harmattan, 2014, 159-168.

C-ACTN : COMMUNICATIONS AVEC ACTES DANS UN CONGRES NATIONAL (1)

- Scopsi, C., (2012). *Le rôle du dispositif technique dans les collectes et valorisations d'éléments de mémoire et de récits de vie à vocation socio-culturelle*, Communication présentée au 18e congrès de la SFSIC, Rennes, 30 mai-1er juin 2012.
- Scopsi, C., (2008). *Introduction des SIGB open source dans les bibliothèques françaises : nouveau paradigme ?* Communication présentée à la conférence documents numériques et société, 17-18 novembre 2008, CNAM Paris.

C-COM : COMMUNICATIONS ORALES SANS ACTES DANS UN CONGRES INTERNATIONAL OU NATIONAL

- Scopsi, C. (2019) *Les franchissements temporels de la migration : qui recueille et conserve les récits de vie des immigrés?* Communication présentée au Colloque international pluridisciplinaire : "Traverser,

transmettre et communiquer : les franchissements temporels et spatiaux des migrations", les 7 et 8 novembre 2019 à la Maison des sciences de l'homme de Clermont- Ferrand.

- Scopsi, C. (2019) *Présence des paysages de la Côte d'Azur dans les sites web de particuliers*. Communication présentée à la journée d'étude de la Ville de Nice - Musée des Beaux-Arts Jules Chéret, 11 octobre 2019
 - Scopsi C. (2018). *Objets et discours dans le projet d'exposition virtuelle Issu.e.s de femmes. Comment montrer l'intégration ?* Communication présentée au Colloque international Migrobjects/Inalco. Objets et sujets de la migration dans l'espace médiatique : construction des discours et des représentations, Paris, France.
 - 2014- Scopsi C., (2014). *Organiser la traçabilité de sa présence en France : essai prospectif sur les contributions des techniques numériques à la constitution des dossiers de régularisation des migrants illégaux*, Communication présentée au colloque Mobilité et traces dans l'espace public, Montréal, UQAM, 15 et 16 mai 2014
 - Scopsi, C. (2014). *Le numérique peut-il briser l'exil administratif des migrants illégaux ?* Communication présentée aux 3^e rencontres du GIS des études africaines en France (RéAf), Bordeaux.
 - Scopsi C.& Chabin M.-A.,(2013) *.Proof of residence in France: from paper to digital evidence-*Communication présentée au workshop Brokering human security, Sciences-Po, Paris, 2 et 3 septembre 2013.
 - Scopsi, C., (2009). *Identity interplay and 'communication shops' in Château-Rouge neighbourhood*. Communication présentée au colloque Immigration, Consumption and Markets, ANR Ethnos, Lille, Université Lille 2, 1819 mai 2009.
 - Scopsi, C., (2009). *Organiser le troc dans les communautés métier*. Communication présentée colloque Évolutions technologiques et information professionnelle : pratiques, acteurs et documents, Gresec, Université Stendhal. Grenoble, 10 et 11 décembre 2009.

CHAP : CHAPITRE D'OUVRAGE SCIENTIFIQUE (1)

- Scopsi, C. (à paraître) Mémoires des amateurs en ligne : nouvelle mise en scène du patrimoine local, in Tardy C. & Severo M.(Dir.) *Dispositifs du visible et de l'invisible dans la fabrique des territoires*. L'Harmattan (Questions contemporaines – questions de communication)
- Scopsi, C. (2017). L'identification et le corps du migrant : Comment laisser des traces de présence physique dans un monde numérique, in *Traces du corps*, Béatrice Galinon-Mélenec (dir.), Éditions Cnrs, 2017
- 2010 — Scopsi, C., 2010. Logiciels libres et open sources dans les bibliothèques françaises, in *Évolutions sociotechniques des bibliothèques numériques*, Fabrice Papy (Dir.), Hermes-Lavoisier, Traité des sciences et techniques de l'information, série Environnements et services numériques d'information, décembre 2010.
- Scopsi, C. (2004). Représentation des TIC et multiterritorialité : Le cas des télé et cyber boutiques de Château-Rouge, à Paris. *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique* , Annie Chéneau-Loquay (dir.) , 275–293.

PV : PUBLICATIONS DE VULGARISATION

- 2016 -Scopsi, C. & Chabin M A (Dir.) *Une journée dans la vie de Lili Podi : petit précis de Diplomatie souriante*. Publication électronique <http://eduscol.education.fr/numerique/tout-le-numerique/veille-education-numerique/decembre-2016/precis-de-diplomatique-numerique>.

DO : DIRECTIONS D'OUVRAGES OU DE REVUES

- Scopsi, C., Whilelm, C., & Zouari, K. (2019). Migrants et migrations en SIC. *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication* (RFSIC). <https://doi.org/10.4000/rfsic.6101>

- Scopsi, C. (2018). Les mémoires des immigrés, entre source et médium. *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 44. <https://doi.org/10.4000/afas.31442016>
- Scopsi C., Besson R., (dir.) ((2016). La médiation des mémoires en ligne, *Les cahiers du numérique* Volume 12 N° 3/Juillet-Septembre 2016, <http://lcn.revuesonline.com/resnum.jsp?editionId=3147> (accessed 10.9.16).
- 2014- Hiadjadene, M., Scopsi C. (Dir.) La documentation technique : un enjeu stratégique pour l'entreprise, *Documentaliste Sciences de l'Information*, 2014/1, vol.51
- 2011 — Broudoux, E., Scopsi C.(Dir.) Métadonnées sur le web : les enjeux autour des techniques d'enrichissement des contenus, *Études de communication*, n°36, 2011
- 2010 — Scopsi, C. (Dir.) Vidéos en ligne : usages, formats, traitement documentaire (Dossier) in *Documentaliste-Sciences de l'Information* 4/2010 (Vol. 47), p. 26-70.
- 2007 — Scopsi, C., Ferraille, JF, Soual, L, 2007. *Mener un projet open source en bibliothèque, documentation ou archives*, Paris : Cercle de la Librairie, septembre 2007, 155 p.

PUBLICATIONS MULTIMÉDIAS

- Création et animation du blog de recherche <http://passerelle.hypotheses.org>. Ce blog est validé scientifiquement et inscrit au catalogue openedition.org
- Réalisation du webdocumentaire Issu.e.s de Femmes, exposition 360) de valorisation de récits croisés et intergénérationnels de femmes immigrées et de leurs filles et petites filles. <https://www.museocube.org/femmes/>
- Réalisation de la plateforme de formation aux collectes de mémoires : Passerelle de mémoires <https://passerelledememoires.fr/>

CHERCHEUR INVITÉ DANS UN COLLOQUE

- *The Documedia Revolution*, University of Torino, *Document Academy* October 4–6, 2018
- *Cultures des médias / numériques – étude internationale, transfrontalière et interculturelle*, Colloque international / International conférence CUMEN 2018, 5-7 décembre 2018 Campus Fonderie, UHA, Mulhouse
- *Interculturalité, communication et migrations transnationales : frontières, politiques et citoyenneté*, colloque international pluridisciplinaire, Université de Rio de Janeiro, Brésil, du 16 au 20 octobre 2017.

Animations scientifiques :

2019: co-Responsable du Séminaire « Les Nouveaux Paradigmes de l'Archive. (collaboration Archives nationales, Dicen-IDF Cnam Paris)

<https://nparchive.hypotheses.org/>

2016 : Journée d'étude internationale (France Italie Belgique) : « Former aux témoignages oraux et collectes de mémoire », Conservatoire National des Arts et Métiers. 70 participants. Les vidéos sont disponibles sur :

<http://passerelle.hypotheses.org/category/ressources/comptes-rendus-de-colloques/former-aux-collectes-de-memoires-18-mars-2016>

Autres activités de recherche

Jury de thèse

2012 : Jury de thèse de M. Gérard Kembellec, "De la recherche d'information à la production de documents normés" sous la direction du Pr. Imad Saleh, Université de Paris 8 Paragraphe, en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences de l'information.

2014 : Jury de thèse de Mme Inès Eblitig, "Réseaux virtuels et commerces ethniques, une dynamique entre l'espace des flux et l'espace urbain." Sous la direction du Pr. Anne Raulin, Université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense, en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en Sociologie.

2016 : jury de thèse de Mme Sabine Loupien, « Bibliothéconomie des archives audiovisuelles : les archives sonores à l'heure des Digital Humanities. Sous la direction du Pr. Imad Saleh, Université de Paris 8 Paragraphe, en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences de l'information.

Activités collectives

Depuis 2018 Membre du Conseil d'administration de la SFSIC (Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication)

2014-2018 Membre du bureau de la SFSIC (Trésorière)

Membre du comité de rédaction des revues :

- Tic et société (qualifiante en 71e),
- Revue Française des sciences de l'information et de la communication (qualifiante en 71^e),
- Sonorité –Bulletin de l'AFAS (revue de l'association des détenteurs de fonds sonores et audiovisuels et d'archives orales français).

2015-2016 : Experte regardante et experte rédactrice pour L'HCERES. Évaluation de Licences professionnelles.

RESPONSABILITÉ DE PROJETS

- 2019, (renouvelé en 2020) Responsable du projet Nouveaux Paradigmes de l'Archive (séminaires de recherche en partenariat avec Le Labex HASTEC, les Archives nationales, L'École des Chartes et le Dicen-IDF Cnam Paris).
- Co-conceptrice avec Gilles Bertin du projet OPAHH IIF (Open Picture Annotator for Heritage and Humanities) du Dicen-IDF, en partenariat avec la BNF, les Archives nationales et le Labex Les Passés dans le Présent.
- 2016- 2018 Responsable scientifique du Projet *Issu.e.s de femmes* (financement Dilcrah et Région Île-de-France) en partenariat avec l'association Les Jardins numériques.
- 2015-2017 Responsable scientifique du Projet *Passerelles de Mémoires* (Projet SUSES) . EN partenariat avec Ventilo éditions et la région Île-de-France.

Expérience professionnelle

- 1999-2007 : Responsable du domaine informatique documentaire et portail à Radio-France.
- De 1994 à 1999, chef de projet en informatique documentaire à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
- De 1991 à 1993, documentaliste au centre de ressources documentaire de Négocia-EAP (École de commerce de la CCIP).
- De 1986 à 1990, intermittente du spectacle (comédie et mise en scène), professeur de dramaturgie à l'École de l'acteur Florent.

-

Table des matières

Adresse au lecteur	4
1. Ma vie d'avant	5
Racines	5
Mes Apprentissages	6
Les années « Florent »	7
Vive le Cnam.	8
Enfin un métier !	10
L'équipement des bibliothèques de la CCIP	10
Les applications documentaires de Radio France	13
Me voilà Thésarde.	16
2. Approche « par le bas » et méthode qualitative	19
Une analyse « par le bas »	19
La phénoménologie sociale et ses inconvénients	21
Des objets originaux : les invisibilités visibles	23
Quelques problématiques posées par les objets infra ordinaires.	24
La force évocatrice de l'objet scientifique	24
Quand l'infra-ordinaire contredit la doxa : l'exemple des SIGB libres	25
L'infra-ordinaire n'est pas dans les data	29
3. 20 ans d'analyse de l'immigration : du post-colonialisme à la « crise des migrants »	32
Enjeux d'un point de vue info-com dans les études migratoires	32
Post-colonialisme et coopération Nord-Sud	34
La mondialisation par le bas	37
La « crise des migrants »	42
Un peu trop de culture ?	45
4. La documentalité de l'identité	47
Fichiers et politiques de contrôle des identités en mobilité	47
La documentalité de la mémoire	50
La mémoire, un autre axe des cultures collectives	50
Le séminaire fab'mem	53

5. Perspectives de recherche	55
Le séminaire « Éditorialisation, patrimonialisation, autorité »	55
Le séminaire <i>Les Nouveaux Paradigmes de l'Archive</i>	55
Le projet <i>Opahh iif</i>	56
Recenser les archives orales de la migration	57
Un projet personnel : développer le langage <i>Open Memory</i> .	57
6. Transmettre et partager	58
La Formation professionnelle pour adultes	58
La responsabilité de diplômés à l'INTD-Cnam	58
Une expérience originale d'enseignement à distance asynchrone, en autonomie, mais tuteuré	61
La Vulgarisation professionnelle et l'engagement associatif	64
Collaboration à la Fulbi	65
Collaboration à l'AFAS	66
L'ADBS	66
Participation à la vie de la communauté Scientifique	66
L'engagement auprès de la Sfsic	66
L'édition scientifique et les évaluations	67
Contributions à l'encadrement de doctorants	70
Curriculum Vitae scientifique	72
Activités de recherche	72
Activités d'enseignement	72
Responsabilités administratives :	74
Publications	74
Animations scientifiques :	77
Autres activités de recherche	77
Activités collectives	78
Expérience professionnelle	78
Table des matières	80